

RAPPORT  
SUR L'ACTIVITE DE  
L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE  
PENDANT L'ANNEE

1951

-oOo-

TABLE DES MATIERES.

Pages

PREMIERE PARTIE. -

## Les activités scientifiques de l'Institut.

|               |  |    |
|---------------|--|----|
| Chapitre I    | Les explorations. Programme suivi et résultats. . . . .                                    | 3  |
| Chapitre II   | Les autres accroissements des collections.   | 7  |
| Chapitre III  | L'activité du personnel scientifique. . . . .  | 8  |
| Chapitre IV   | Travaux et publications des collaborateurs.  | 18 |
| Chapitre V    | L'activité du personnel technique. . . . .   | 24 |
| Chapitre VI   | L'activité de l'Atelier de la Direction. . . . .   | 29 |
| Chapitre VII  | L'activité du Service Educatif. . . . .  | 30 |
| Chapitre VIII | Liste des publications de l'Institut. . . . .  | 32 |
| Chapitre IX   | L'activité du Service de Documentation . . . . .   | 36 |
| Chapitre X    | Appréciation générale et desiderata. . . . .   | 37 |
| Chapitre XI   | La Commission administrative du Patrimoine . . . . .                                       | 60 |
| Chapitre XII  | L'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères . . . . . | 62 |
| Chapitre XIII | Le Conseil de Surveillance. . . . .  | 63 |
| Chapitre XIV  | Le Zeewetenschappelijk Instituut ou l'Institut d'études maritimes. . . . .                 | 64 |
|               | Tableau des lieux explorés . . . . .   | 65 |

o  
o o

DEUXIEME PARTIE. -

## Le Service administratif.

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| Chapitre I   | Personnel administratif . . . . .   | 69 |
| Chapitre II  | Emploi des fonds . . . . .  | 72 |
| Chapitre III | Travaux d'achèvement de l'Institut. . . . .   | 81 |
| Chapitre IV  | Les collaborateurs. . . . .   | 84 |
| Chapitre V   | Les publications . . . . .  | 85 |
| Chapitre VI  | Dépenses pour le Service de Documentation. . . . .  | 86 |
| Chapitre VII | Nominations, mutations, distinctions honorifiques, grades et distinctions académiques . . . . . | 87 |

-oOo-

RAPPORT  
SUR L'ACTIVITE DE  
L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE  
PENDANT L'ANNEE  
1951

-o-

PREMIERE PARTIE

-o-

LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES DE L'INSTITUT.

Chapitre I. - LES EXPLORATIONS.

Programme suivi et résultats.

L'Institution a continué de poursuivre le but pour lequel elle a été créée : l'exploration du sol et des eaux de la Belgique. Deux cent quarante-trois lieux ont été visités. Ce nombre est marquant.

1. Exploration des eaux marines et saumâtres.

M. le Conservateur E. Leloup, chef de la section des Invertébrés récents, M. le Conservateur adjoint W. Adam, M. L. Van Meel, naturaliste.

Poursuite des recherches concernant l'importance du copépode parasite *Mytilicola intestinalis* chez les moules et les huîtres.

Etude du peuplement de la zone intertidale par de jeunes Pleuronectes sur l'estran, à l'est du chenal d'Ostende.

Récolte du plancton par des prises verticales et horizontales à bord du bateau-phare Westhinder.

Etude biologique de la crevette au large de la côte belge.

Examen des poissons qui fréquentent la région côtière, au large d'Ostende.

Investigations sur les eaux saumâtres en vue de connaître les facteurs physiques et chimiques qui règlent le cycle annuel du microplancton. Séjour de 12 heures à Nieupoort et de 24 heures à Doel, prise d'échantillons d'eau, de zooplancton et de microplancton, permettant d'étudier le mélange d'eau de mer et d'eau douce de demi-heure en demi-heure, pendant deux et quatre marées consécutives.

2. Exploration des eaux douces.

A. M. le Conservateur E. Leloup, chef de la section des Invertébrés récents, M. le Conservateur adjoint W. Adam, M. L. Van Meel, naturaliste.

Observations relatives au cycle biologique annuel dans trois mares à Chertal-lez-Liège. Découverte d'espèces d'*Euglena* nouvelles ou rares.

B. M. R. Verheyen, Conservateur adjoint de la section des Vertébrés récents.

Visite de l'étang Blanchart à Woumen et observations ornithologiques.

Visite des marécages de Lichtaart et observations ornithologiques.

3. Exploration terrestre.

A. M. le Conservateur E. Leloup, chef de la section des Invertébrés récents; M. W. Adam, Conservateur adjoint.

Recherches dans six provinces, pour l'étude de Mollusques du Quaternaire.

B. M. le Conservateur S. Frechkop, chef de la section des Vertébrés récents; M. R. Verheyen, Conservateur adjoint; M. X. Misonne, naturaliste, Dom F. Anciaux, collaborateur.

Observations sur deux espèces de Rhinocéros africain au Jardin zoologique d'Anvers.

Visite de grottes à Tilff, baguage de chauves-souris et capture de huit exemplaires.

Observations à Torgny, sur la faune vivant dans la réserve "Ardenne et Gaume", capture de 45 Mammifères, d'un Orvet et d'un Oiseau.

Visite à Berendrecht d'une héronnière; à Liège, d'une collection d'oeufs; à Quatre-Bras, à Tervueren et à Nieupoort des réserves ornithologiques; à Mignault, d'un ensemble d'Oiseaux; à Tournai, de carrières abandonnées et observations ornithologiques.

4. Exploration entomologique.

M. le Conservateur A. Collart, chef de la section d'Entomologie; M. J. Cooreman, Conservateur adjoint; M. A. Janssens et M. G. Demoulin, naturalistes; M. P. Jolivet, naturaliste temporaire; M. R. Tollet, préparateur-technicien; MM. G. Fagel, E. Janmouille, E. Janssens, F. G. Overlaet et J. M. Vrijdagh, collaborateurs.

Exploration du "Chôdire" dans les Hautes-Fagnes et de la faune acarologique de cette région.

Récolte de Coléoptères, de Mycétophilides et de Xylophages.

Découverte de champignons ontomophytes nouveaux.

Etude de Myrmécophiles in situ.

Recherche, à Hockai, de Lépidoptères, surtout de formes héréditaires.

Découverte de cinq espèces nouvelles de Microlépidoptères.

5. Exploration des terrains quaternaires et modernes.

A. M. le Conservateur M. Glibert, chef de la section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

Visite de diverses localités des provinces de Brabant et de Namur. Examen, à Spiennes, du gisement Hélin, dont l'exploration peut être reprise.

Fouilles à Coxyde, de l'ancienne abbaye des Dunes et, à Nivelles, de la collégiale Ste. Gertrude, avec la section d'Anthropologie et de Préhistoire.

B. M. le Conservateur adjoint E. Casier, chef de la section des Vertébrés fossiles; M. X. Misonne, naturaliste.

Découverte d'une défense de proboscidiien à Soignies et de restes de Mammifères à Nismes.

C. M. le Conservateur F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique; M. R. Vanhoorne, naturaliste.

Visite des environs de Pervyze, pour l'étude du gisement de tourbe.

#### 6. Exploration des terrains tertiaires.

A. M. le Conservateur M. Glibert, chef de la section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

Exploration à Oorderen, Kruisschans, écluse II, avec la section d'Anthropologie et de Préhistoire; récolte abondante d'Invertébrés.

Découverte à Hoogbutsel-Bautersem, avec la même section, d'un riche gisement de Vertébrés; récolte nombreuse d'Invertébrés.

Récolte à Tongres, de onze espèces d'Invertébrés.

B. M. le Conservateur adjoint E. Casier, chef de la section des Vertébrés fossiles; M. X. Misonne, naturaliste.

Découverte de restes de poissons à Hoegaarden, de restes de poissons et de mammifères marins à Oorderen, Kruisschans.

Rassemblement de six mille pièces à Bautersem et prise de quarante-deux tonnes de sédiments.

C. M. le Conservateur F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique.

Exploration à Genappe et récolte d'empreintes bruxelliennes.

#### 7. Exploration des terrains secondaires.

M. le Conservateur M. Glibert, chef de la section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

Visite de diverses localités dans les provinces de Brabant, du Hainaut et de Liège.

#### 8. Exploration des terrains primaires.

A. M. le Conservateur M. Lecompte, chef de la section des Invertébrés primaires; M. A. Van der Cammen, naturaliste; M. le Conservateur honoraire F. Demanet.

Exploration à Ways, pour l'examen des roches coupées par les travaux qui sont exécutés pour la nouvelle route de Bruxelles-Charleroi et constatation de leur âge devillien.

Examen méthodique du Couvinien de la région de Couvin. Constatation que, sur le flanc droit de la vallée de l'Eau-noire, une partie du Co2b manque et que l'allure tectonique est différente.

Levé des tranchées creusées à Senzeilles pour la distribution d'eau.

Exploration à Aisemont, à Huy et à Givet pour la réédition des livrets-guides des excursions de l'Université de Bruxelles.

Visite d'une tranchée à St. Servais-lez-Namur, où une nouvelle route a été tracée.

Plusieurs explorations dans le Tournaisis, en vue d'une publication sur ce bassin.

Examen du massif de Herve, découverte de plusieurs gisements à Goniatites et de plusieurs niveaux fossilifères.

Trois visites au charbonnage d'Abhooz; quatre au charbonnage d'Ougrée-Marihaye et trois à Spy, à propos de l'étude de la galerie d'Hordin.

B. M. le Conservateur F. Stockmans, chef de la section de Paléobotanique.

Visite de localités dans les provinces de Namur et de Liège et récolte d'empreintes namuriennes et houillères.

9. Exploration minéralogique et pétrographique.

M. le Conservateur adjoint R. Van Tassei, chef de la section de Minéralogie et de Pétrographie; M. P. Sartenaer, naturaliste.

Examen de la coupe faite dans le Cambrien par les travaux de construction de la nouvelle route de Bruxelles à Charleroi. Constata-tion de l'allure compliquée des couches cambriennes. Précisions sur l'âge de ces couches par la découverte d'oldhamia et de magnétite. Série de sondages à main et creusement de petits puits dans le bois de Ways-Ruart, dans le but de préciser la nature du contact de l'assise de Mousty et du Devillien.

Exploration de l'assise de Mousty, en vue de déchiffrer une allure très dérangée. Ample récolte de cristaux négatifs.

A la carrière de Franquenies, déchiffrement d'une structure complexe dans les schistes de Mousty.

Essais d'établissement de la stratigraphie précise du Famennien inférieur. Etude de toutes les strates du Famennien, qui affleurent dans les tranchées du chemin de fer de Senzeille à Mariembourg et sur les talus de la grand'route de Philippeville à Mariembourg. Récolte d'une faune importante.

Nombreuses observations des facies latéraux en plusieurs endroits, surtout dans la tranchée du chemin de fer de Chimay à Mariembourg.

Recherches en maintes localités en vue de combler d'importantes lacunes dans les collections pétrographiques de l'Institut.

10. Exploration anthropologique.

M. le Conservateur F. Twiesselmann, chef de la section d'Anthropologie et de Préhistoire; M. le Conservateur adjoint J. de Heinzelin.

Découverte d'ossements humains à Waulsort et de 263 squelet-tes humains dans les endroits suivants : le cimetière de l'église de N. D. de la Chapelle à Bruxelles, le cimetière de l'ancienne abbaye des dunes à Coxyde, la pension Helvetia à Coxyde, le cimetière de la col-légiale Ste. Gertrude à Nivelles, le cimetière mérovingien de Rosmeer.

Exploration du pays pour la revision des livrets-guides de feu le professeur M. Leriche, Oligocène inférieur belge, et concernant les travaux exécutés à Oorderen, Kruisschans, écluse II.

Découverte, faite avec M. le Conservateur M. Glibert, du ri-che gisement fossilifère de Boutersem, contenant une faune de Verté-brés, des Mollusques et la flore de Chara.

## Chapitre II. - LES AUTRES ACCROISSEMENTS DES COLLECTIONS.

Les acquisitions importantes sont seules mentionnées,

### 1. ACHATS.

603.626 insectes,  
502 poissons,  
445 batraciens,  
401 reptiles,  
590 oiseaux.

### 2. DONS.

L'Institut a reçu :  
10.339 insectes divers, de M. J. De Blicck, de Wijneghem,  
10.700 insectes, de M. H. J. Bredo, d'Abercorn,  
14.973 Lépidoptères exotiques, de M. E. Le Mout, de Paris.

### 3. ECHANGES.

Le Conseil de Surveillance de l'Institut a autorisé l'acquisition par échanges de :

- un Ectopistes et deux Apteryx reçus de l'Université de Gand, contre quatorze Oiseaux de la faune belge;
- un Lepidopleurus d'Australie, appartenant à M. Piet Kaas, de La Haye, contre un Chiton de Djibouti;
- des Mollusques divers, propriété de M. G. Grau, d'Hollywood, U. S. A., contre des Pectens de la collection Dautzenberg;
- un Scarabéide d'Asie, cédé par le Musée du Congo, à Tervueren, contre un autre Scarabéide;
- 76 Diptères de l'Amérique du Nord, appartenant au Dr. Harmston, de Salt Lake City, contre 61 Diptères de Belgique;
- 430 Lépidoptères étrangers, propriété de M. Kiriakoff, de Gand, contre 259 Lépidoptères divers;
- 173 Hémiptères étrangers, cédés par le Dr. Houyez, de Sluse, contre 328 Microlépidoptères;
- 14 Coléoptères, reçus du Dr. Macaire, de Tilly, contre 14 Carabus;
- 8 Lycaenides d'Auvergne, appartenant à M. H. de Lesse, de Paris, contre 8 exemplaires de la même espèce, provenant de Belgique;
- 97 Lépidoptères de l'Amérique du Sud, propriété de M. Kiriakoff, de Gand, contre 74 Lépidoptères de Belgique;
- un Chrysomélide, du Musée du Congo, de Tervueren, contre deux Ste-noplastys clorindae;
- Des spécimens de Palmoxylon silicifiés paniséliens de St. André-lez-Bruges, contre une petite collection de minéraux et de roches remise à Dom Gillain Feuillen;
- 15 Ostracodes du Dévonien d'Allemagne, propriété du Dr. Heing Beckmann, de Cologne, contre 5 Ostracodes et 5 Foraminifères;
- 12 moulages de la collection Hind (Lamellibranches d'eau douce) provenant du British Museum, contre 20 Lamellibranches du Houiller belge.

### Chapitre III. L'ACTIVITE DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE.

#### Travaux et publications.

M. V. Van Straelen a dirigé, comme les années précédentes, dans les comités de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale, de l'Institut pour l'encouragement de la recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, ainsi que dans les comités des Sciences biologiques et de la carte pédologique.

Il a représenté, à Vienne, l'Académie royale de Belgique et l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique aux fêtes du centenaire du Service Géologique d'Autriche.

M. V. Van Straelen a assisté à l'inauguration du monument élevé, dans le Parc national Albert, à la mémoire du roi Albert, et il a fait, du 28 août à fin novembre, un voyage d'étude au Congo belge.

Le Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, série 5, tome 37, contient sa note : Pour la participation de la Belgique au centre de recherches et d'études océanographiques à La Rochelle-Pallice.

#### 1. Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

M. le Conservateur F. Twiesselmann a examiné les ossements découverts à Nivelles dans le cimetière de la collégiale Ste. Gertrude. Il a revu la littérature anthropologique sur l'Afrique en vue d'un mémoire, discuté avec M. P. Radwanski, le travail rédigé par ce collaborateur sur les crânes de l'île de Paques appartenant à l'Institut.

M. F. Twiesselmann a fait, avec Mme. E. Defrise, une conférence devant les directeurs des écoles de Bruxelles, sur l'utilisation des graphiques de croissance établis par cette collaboratrice.

Il a publié, dans le Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, le n° 14 du tome XXVII : Expédition anthropologique du Dr. D. J. H. Nyessen. L'oasis de Kharga; et, dans les mémoires de cette institution, le n° 113 : Les représentations de l'homme et des animaux quaternaires, découvertes en Belgique.

M. le Conservateur J. de Heinzelin a fait, au Palais des Beaux-Arts, sous les auspices de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, une conférence sur le sujet suivant : Les fouilles d'Ishango.

Il a traité le même sujet à l'Association des Licenciés et Docteurs en chimie.

Au cercle archéologique du canton de Soignies, il a parlé des principes de recherche en préhistoire.

M. J. de Heinzelin a fait, pour M. Brouwer, une visite guidée dans le Quaternaire belge.

Un séjour au laboratoire de géologie de la Sorbonne l'a mis en rapport avec des membres de l'Institut de paléontologie humaine.

D'importants gisements pléistocènes situés entre Paris et Rouen et les gisements stampiens du bassin de Paris ont été visités.



## 2. Section des Vertébrés récents.

M. le Conservateur G. F. de Witte a déterminé 2.450 Reptiles récoltés pendant sa mission au parc de l'Upemba; 621 Batraciens et 1.053 Reptiles de collection générale.

Il a surveillé l'exécution des aquarelles figurant les Amphibiens et les Reptiles du Congo belge, pour les cartes postales éditées par la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut.

M. G. F. de Witte a publié, dans l'Encyclopédie du Congo belge, un chapitre sur les Amphibiens et les Reptiles et, dans le périodique "Reflets du Monde" un article sur les Parcs nationaux du Congo belge.

M. le Conservateur S. Frechkop, chef de la section, a reçu les visiteurs et répondu aux lettres de savants étrangers.

Il a déterminé 555 Mammifères belges, 116 de la collection générale et 598 provenant des parcs nationaux du Congo belge.

Il a révisé 439 Mammifères de la faune belge.

La surveillance de l'exécution des dessins représentant les animaux protégés au Congo belge, la rédaction de seize notices explicatives concernant les Primates, destinées aux galeries publiques de l'Institut, la surveillance du baguage des Chéiroptères, des recherches sur la systématique et la morphologie des Mammifères ont aussi occupé ce naturaliste.

M. S. Frechkop a été présent à la réunion, organisée à La Haye par l'Union internationale pour la Protection de la Nature, et il y a fait deux propositions.

Il a participé, à Tunis, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences; il y a lu une note sur le Magot ou Singe de Berbérie.

M. S. Frechkop a publié, dans la revue américaine "The Serological Museum", un article intitulé : De l'expression des affinités entre divers animaux par des données sérologiques.

Dans le Traité de Zoologie du professeur P. Grassé, de Paris, il a rédigé trois chapitres : Les Ongulés, les Artiodactyles, les Pinnipèdes.

Dans le Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, il a signé le n° 2 du tome XXVII : "Notes sur les Mammifères, XXXVIII. Sur un foetus de rhinocéros de la Sonde".

M. le Conservateur adjoint R. Verheyen a déterminé 168 oiseaux de la faune belge et 2.245 oiseaux provenant des Parcs nationaux du Congo belge.

Il a été délégué par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour assister, à Gand, à l'inauguration de l'exposition zoologique et botanique.

M. R. Verheyen est l'auteur des notes :

Contribution à l'étude éthologique des Mammifères du Parc national de l'Upemba (Publications de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge);

Note sur la faune ornithologique de l'Afrique centrale. IX. Description de trois oiseaux nouveaux du Katanga, Congo belge. (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVII, n° 50).

Dans la revue ornithologique "Le Gerfaut", qu'il dirige, M. R. Verheyen a publié les résultats du baguage des oiseaux en Belgique, exercice 1950 et les quatre notes :

Particularités relatives à la migration et au quartier d'hiver du Coucou d'Europe, *Cuculus canorus* L.;

Phaenologisch Onderzoek over de terugkeer van Trekvogels in België;

La migration de la Pie-grièche écorcheur;

Interprétation des résultats du baguage relatifs à nos grives, *Turdus* sp., indigènes.

La collection d'ouvrages, éditée par la Commission qui administre le patrimoine de l'Institut, s'est enrichie des livres de M. R. Verheyen :

Les Oiseaux d'eau de Belgique; de Watervogels van België.

### 3. Section des Invertébrés récents.

M. le Conservateur E. Leloup a déterminé les Gastéropodes prosobranches du lac Tanganika et composé le chapitre : "Invertébrés" pour le volume Introduction.

Il a rédigé les résultats de ses recherches concernant la biologie de la crevette au large de la côte belge et relatives aux poissons qui fréquentent une zone déterminée de cette côte.

M. E. Leloup a dirigé les débats dans la réunion qui s'est tenue à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique sur la micromorphologie des mers profondes.

Il a participé, à Paris, au symposium touchant *Mytilicola intestinalis*; au Congrès de sédimentologie tenu à Groningen-Wageningen; à Ostende, au quatrième congrès international de la mer et à Amsterdam, au 39ème congrès du Conseil international pour l'exploration de la Mer.

La collaboration à l'activité de l'Institut d'études maritimes à Ostende; les fonctions de secrétaire du Comité national des Sciences biologiques; la surveillance de la confection des cartes illustrées qui représentent les parasites des Mammifères, des Oiseaux et des Poissons de Belgique ont aussi occupé ce naturaliste, qui a, en outre, remplacé M. le Directeur V. Van Straelen, pendant son absence, comme ordonnateur délégué.

M. E. Leloup est l'auteur des publications suivantes :

Contributions à l'étude de la faune belge. XVIII. Observations sur des poissons marins en 1949. (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVII, n° 4, 5, 6);

A propos de *Cryptoconchus porosus* (Burrow 1815), *C. coarctatus* (Sowerby 1841) et *C. variabilis* (Adams et Angaz 1864). (ibidem., n° 26);

A propos de la synonymie du *Solaropsis serpens* (Martyn 1784) de la Guyane française. (ibidem., n° 48); en collaboration avec L. Bouge, de Paris;

Les Méduses. *Limnocoeloides tanganyicae* Gunther, 1893. (Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. Résultats scientifiques, vol. II, fasc. 2);

Les Lamellibranches. (ibidem, vol. III, fasc. 1).

Efforts to create a self-supporting Oyster industry. (Journal du Conseil perm. intern. pour l'exploration de la Mer, vol. 17, n° 1);

La situation de l'Ostréiculture dans le bassin de chasse d'Ostende de 1939 à 1948. (Publications du Conseil intern. pour l'exploration de la Mer);

Sur la présence de *Mytilicola intestinalis* Steuer le long de la côte de Belgique. (Office scientifique et technique des pêches maritimes de France, tome 17, fasc. 2).

M. le Conservateur adjoint W. Adam a étudié les Mollusques quaternaires belges, les Mollusques des Parcs nationaux du Congo belge, les Céphalopodes de l'expédition Snellius.

L'examen des Céphalopodes récoltés dans l'Atlantique Sud par la mission Mbizi et celui des Céphalopodes de l'Institut français d'Afrique noire sont terminés.

M. W. Adam a mis au point les manuscrits rédigés par des collaborateurs, surveillé le classement de la collection Dautzenberg et remplacé le chef de la section pendant son absence.

Il a signé les notes suivantes :

Les Céphalopodes de l'Institut français d'Afrique noire (Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire, tome 13, n° 3);

Naturbescherming en de Nationale Parken (Problèmes d'Afrique centrale, n° 11).

M. le Conservateur adjoint A. Capart a étudié les types des Potamonidae africains appartenant au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Il a terminé l'examen des documents relatifs au milieu géographique, physique et climatique du lac Tanganika et l'analyse des Décapodes Brachyures recueillis dans ce lac.

Il a étudié les échosondages faits par l'expédition océanographique belge dans l'Atlantique Sud et achevé l'examen des Décapodes Brachyures récoltés dans l'Atlantique par cette expédition et par les croisières du "Mercator".

M. A. Capart a pris part au Congrès de l'Union Géodésique et Géophysique internationale, tenue à Bruxelles.

Il a fait un séjour au Musée océanographique de Monaco et au laboratoire de zoologie du Muséum de Paris.

Les publications suivantes ont été signées par ce naturaliste :

Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. Résultats scientifiques. Introduction, chapitre 1, 2 et 3;

Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud. Résultats scientifiques. Volume I. Annexe. Liste des stations;

Thermobathynella adami gen. et sp. nov. anaspidacé du Congo belge. (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVII, n° 10).

M. le naturaliste L. Van Meel a terminé la préparation du matériel recueilli dans l'expédition hydrobiologique au lac Tanganika et celle des matériaux rassemblés dans le parc national de l'Upemba. Il a fait l'analyse chimique des eaux qui y avaient été prélevées.

M. Van Meel a achevé le classement du microplancton provenant de l'exploration de la mer flamande par G. Gilson et du microplancton récolté par le bateau-phare Westhinder. Il a aussi vérifié certains rapports eau saumâtre - eau douce lors des analyses faites au point de vue de la salinité, de l'eau de mer recueillie par le Westhinder.

#### 4. Section d'entomologie.

M. le Conservateur A. Collart a étudié une grosse quantité de Diopsides, déterminé de nombreux Diptères, appartenant à diverses familles, et, à la demande de plusieurs personnes, il a fait d'autres déterminations.

M. A. Collart a continué le catalogue des Diptères belges et fait l'examen préalable de la collection Villeneuve de Janti avant le classement de ces matériaux par le personnel technique.

L'administration d'une section qui se développe de plus en plus a pris la majeure partie de son temps.

Dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, M. A. Collart a publié la note : Capture de *Pseudacteon formicarium* en Belgique (tome 87, p. 146).

M. le Conservateur adjoint J. Cooreman a poursuivi ses investigations sur la faune du ruisseau "Le Chôdières", dans les Hautes Fagnes, en vue de l'éthologie et de l'écologie des Acariens aquatiques. Des recherches hors du ruisseau, surtout dans le sphagnetum et les marais de la tourbière, ont amené la découverte d'espèces nouvelles.

M. J. Cooreman a continué l'examen des Acariens nuisibles aux denrées alimentaires entreposées et il a visité plusieurs stations de culture de champignons infestées.

A ces travaux nous ajouterons : l'étude des Acariens trouvés par feu R. Leruth dans les grottes de Roumanie, l'analyse d'une collection récoltée par une mission scientifique suisse dans les grottes du Maroc, la détermination de plusieurs espèces d'Acariens envoyées par quatre institutions étrangères et par dix naturalistes, l'étude de nombreux spécimens d'Hydrachnellae et l'examen de Aphaniptères et des Anoploures du parc national de l'Upemba.

330 préparations microscopiques de Mallophages et d'Anoploures ont été faites.

Un important progrès a été réalisé dans le classement des collections conservées dans l'alcool et dans la constitution d'un fichier.

M. J. Cooreman a participé au 9ème Congrès d'entomologie qui s'est tenu à Amsterdam. Il y a lu une note intitulée : Biologie et études faunistiques des Acariens.

Les publications suivantes ont été signées par ce naturaliste :

Notes et observations sur les Acariens (Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome 27, n° 1);

Mission scientifique suisse au Maroc (août-septembre 1950). Acari. (ibidem, n° 27);

Etudes biospéologiques. XXXIV. Acariens de Transylvanie. (ibidem, n° 42);

Contribution à l'étude des Suctoria au Congo belge. (Revue Zool. et Botan. afric., 44, 2);

Sur la présence au Congo belge du genre *Eoctenes* Kirkal. (ibidem., 44, 4);

*Diplothrombium longipalpe* Berlese (Bull. & Ann. Soc. entom. Belg., tome 87);

Sur quelques Acariens vivant parmi les colonies de Coccides au Maroc. (Revue path. vég. ent. agr. France, 30, 1).

M. le naturaliste A. Janssens a continué ses recherches sur la systématique de plusieurs groupes de Scarabéidés.

Il a examiné les Curculionides de la faune belge en vue de l'élaboration du catalogue de ces insectes, identifié de nouveaux spécimens de Coléoptères pour les collections des galeries publiques, fait de nombreuses déterminations de Coléoptères pour diverses institutions et mis

point douze manuscrits destinés aux publications de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Un voyage à Paris pour l'étude, au Muséum, de types de Scarabéidés oniticellini a été suivi d'une exploration dans la forêt de Fontainebleau.

La surveillance du classement définitif de huit groupes d'insectes a occupé ce naturaliste, qui a, en outre, composé les notes et les mémoires suivants :

Note sur quelques espèces typiques d'Hémiptères et de Coléoptères du Congo belge, pour le Fonds du Bien-Etre indigène;

Revision des Aegialiinae et des Aphodiinae de la Belgique. (Mémoires de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 1ère série, n° 115);

Exploration du parc national de l'Upemba, Mission de Witte (1946-1949), fasc. 3, Onitini, Fam. Scarabaeidae. (Publications de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge).

M. le naturaliste stagiaire G. Demoulin a été chargé du classement des collections d'Ephémères. Ce travail comprenait le rafraîchissement des insectes conservés dans l'alcool et dans le formol; l'inventaire du matériel conservé à sec; la mise en ordre des Ephémères de l'ensemble de Sélys; l'examen de la littérature concernant cet ordre; l'établissement d'un fichier qui se compose de 6.000 références.

M. G. Demoulin a continué la confection de préparations anatomiques, qui doivent illustrer un travail sur la morphologie comparée des insectes.

Il a exposé quelques résultats de ses études dans la note :

A propos de *Metretopus goetghebueri* Lestage 1938 et des *Metretopodidae* (Insectes éphéméroptères). (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 49).

M. P. Jolivet, naturaliste temporaire, a surveillé le classement provisoire de la collection des Chrysomélides et dirigé le montage de préparations microscopiques d'ailes dans le but de connaître la nervation alaire des Chrysomeloidea.

L'élevage des Chrysomélides divers a été tenté et des parasites entomophytes ont été mis en culture.

Des Chrysomélides ont été étudiés à la demande de neuf particuliers, et ceux des Indes néerlandaises, pour le Musée d'Amsterdam.

M. P. Jolivet a visité le laboratoire de M. R. Parker, à Rueil-Malmaison, l'Université et le Musée de Barcelone, dans le but d'étudier les Chrysomélides des environs de cette ville; il a séjourné aux îles Baléares pour des recherches sur ces insectes et fait également dans ce but un stage au laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer.

M. P. Jolivet est l'auteur des notes suivantes :

Contributions à l'étude du genre *Gastrophysa* Chevrolat (Coleoptera Chrysomelidae). (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 9, 13 et 21);

Les parasites phorétiques et prédateurs des Chrysomeloidea (Coleoptera). (ibidem., n° 25);

Contribution à l'étude des *Microtheca* Stål (Coleoptera Chrysomelidae). (ibidem., n° 38);

Variations géographiques chez deux espèces du genre *Chrysolina* Motschulsky (Coleoptera Chrysomelidae). (ibidem., n° 51);

Contribution à l'étude des Coléoptères Chrysomeloidea de la région indo-australienne. (ibidem., n° 52);

Un nouveau *Stenoplatys* Baly du Congo belge (Col. Galerucidae), (ibidem., n° 58);

Un nouveau *Chlamys* du Congo belge (Col. Chlamydidae). (Rev. Zool. et Bot. afric., 44, 3);

Les Chrysomèles rares de la Belgique. *Timarcha metallica* Laich. (Les Naturalistes belges, 32, 10);

Note sur la faune des Hautes Fagnes en Belgique XXI (Col. Chrysomeloidea). (Bull. & Ann. Soc. entomol. Belg., tome 87, p. 151);

Champignons entomophytes parasites des Myrmécophiles. (ibidem., p. 194);

Rectifications de nomenclature. (ibidem., p. 194);

Megalopodidae (Col. Chrysomelidae). (Parc national de l'Upemba, 4 (2) );

Sagridae (Col. Chrysomelidae. (Parc national de l'Upemba, 4 (3) );

Quelques points de nomenclature restés longtemps litigieux chez les Chrysomélides. (L'Entomol. 7, (1) );

Capture accidentelle d'un Casside exotique à Banyuls. (Vie et Milieu, 2 (2) );

A propos de la plante-hôte de *Timarcha interstitialis* Fairmaire. (Vie et Milieu 2 (2) ).

#### 5. Section des Vertébrés fossiles.

M. le Conservateur adjoint E. Casier a étudié la denture de deux *Diotondes*, des restes de *Plectognathes* éocènes de Belgique, un Paléonocidé du Famennien de Senzeille.

Il a continué l'examen des poissons bruxelliens de la collection Daimeries et celui des poissons du London Clay, appartenant au British Museum et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Les poissons crétaciques et cénozoïques provenant de l'Université de Bruxelles et des restes de Vertébrés inférieurs envoyés par des particuliers ont été déterminés.

Le mémoire posthume de M. Leriche : Les poissons tertiaires de la Belgique (supplément) a été mis en ordre : correction des épreuves et rédaction de la préface.

M. E. Casier a poursuivi l'indexation des types et des exemplaires figurés des poissons fossiles de la Belgique et de l'étranger. Il a dirigé le classement des poissons montiens, landéniens et yprésiens qui figureront dans les galeries publiques. Les notices explicatives ont été revues et la rédaction des notices relatives aux pièces du Bruxellien a été entreprise.

A ces travaux nous ajouterons les suivants :

le projet de classement du site scientifique de Dormaal;

le rapport sur les recherches faites dans la collection des Vertébrés fossiles qui se trouvent au laboratoire de géologie de l'Université de Bruxelles;

le compte-rendu de l'activité belge concernant la paléontologie des Vertébrés. Il est destiné au Bulletin of News de la Society of Vertebrate Palaeontology, U. S. A.

la rédaction d'un rapport sur la réglementation des fouilles d'après la loi française;  
le choix d'exemplaires à échanger contre d'autres espèces du Musée de Stockholm.

M. E. Casier a fait un séjour au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. X. Misonne, naturaliste stagiaire, a étudié le matériel provenant de l'exploration de M. J. de Heinzelin au Congo. Il a fait l'examen préliminaire des Mammifères récoltés à Boutersem et déterminé des Mammifères fossiles pour trois particuliers.

La constitution d'un fichier général a été poursuivie et la réunion des documents concernant les Hippopotamidae, les Rongeurs de Belgique et les races géographiques a été commencée.

La recherche des types a été continuée. Ce travail sur les Mammifères tertiaires est achevé.

M. X. Misonne a participé au Congrès organisé, à Tunis, par l'Association française pour l'avancement des Sciences.

#### 6. Section des Invertébrés primaires.

M. le Conservateur M. Lecompte a révisé les Stromatoporoides mésozoïques. Il a fait des recherches concernant les relations phylogénétiques des Stromatoporoides paléozoïques et mésozoïques et leurs affinités avec les Hydrozoaires récents. Une méthode nouvelle a été employée : elle consiste dans l'usure progressive de 3 à 5 du squelette des Stromatoporoides et dans l'enregistrement photographique des surfaces successives. 1.120 surfaces ont été examinées. Les résultats ont une importance majeure : les rapports des genres paléozoïques et mésozoïques ont été élucidés et la démonstration est faite des affinités des Stromatopores avec les Hydractinies actuelles.

M. M. Lecompte a rédigé deux manuscrits : l'un est destiné au "Treatise of Palaeontology" édité par les Sociétés géologiques et paléontologiques d'Amérique, sous la direction du professeur R. C. Moore, l'autre, pour le "Traité de paléontologie" publié sous la direction du professeur Piveteau.

Plusieurs Rugueux du paléozoïque figurant dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique ont été étudiés. Pour cette étude, une technique nouvelle a été mise au point et une nombreuse correspondance a été échangée avec des savants étrangers.

Des matériaux ont été déterminés pour sept naturalistes, pour le Service éducatif de l'Institution et pour les Musées royaux d'Art et d'Histoire.

A ces travaux s'ajoutent :

des recherches sur une faune corallienne des environs de Polleur;  
le rapport sur la réunion, qui eut lieu à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, concernant l'étude de la micromorphologie des mers profondes;  
l'examen des récifs dévoniens et de la littérature étrangère qui s'y rapporte;  
la rédaction d'une partie d'un travail destiné à la nouvelle édition de l'ouvrage de feu E. Mailhéux "Terrains, Roches et Fossiles de la Belgique";

la réunion des documents sur la faune marine des Antilles;  
la correction des épreuves de deux mémoires étrangers.

M. M. Lecompte a, deux fois, assumé les fonctions d'administrateur délégué de l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

Un voyage à Paris a eu pour objectif l'examen des types de Stromatopores et de Rugueux figurant dans les collections du Muséum et de la Sorbonne.

Des recherches stratigraphiques et paléontologiques dans l'Eifel ont nécessité un voyage en Allemagne.

M.M. Lecompte a signé le mémoire 116, publié par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : "Les Stromatoporoïdes du Dévonien moyen et supérieur du Bassin de Dinant".

M. le naturaliste A. Van der Cammen a déterminé 8.000 spécimens du Houiller de Belgique, un plateau de Kaïping, 6 plateaux de Spirifères du Frasnien et du Carbonifère de Belgique.

Il a fait l'étude de six genres de Céphalopodes et l'analyse approfondie de trois espèces.

L'examen des Spirifères et des Syringothyris du Carbonifère et l'étude statistique des Cyrtospirifères du Frasnien ont été poursuivis.

Le fichier bibliographique des Brachiopodes a été augmenté au fur et à mesure de l'avancement des études.

M. A. Van der Cammen a été présent à la session extraordinaire de la Société belge de Géologie, à Luxembourg.

#### 7. Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

M. le Conservateur M. Glibert a révisé les Pélécypodes du Tongrien inférieur se trouvant dans les anciennes collections.

Il a rédigé le texte relatif à ces Pélécypodes en vue de la description de la faune malacologique de l'Oligocène belge.

Il a, en outre, révisé les Pleurotomes fossiles et récents des genres Drillia et Tripia, qui figurent dans la collection Dautzenberg et fait la rédaction préliminaire du texte concernant le genre Tripia.

Le fichier bibliographique relatif aux Pleurotomidae a été constitué.

M. M. Glibert a fait la révision des Mollusques recueillis en 195 à Oorderen-Kruisschans; identifié les principaux Mollusques récoltés en 1951, au même endroit et dressé la liste comparative, par horizons, des espèces trouvées dans ces deux explorations.

A ces travaux s'ajoutent :

la détermination de pièces soumises par des particuliers;

la prise de vues photographiques destinées à illustrer des mémoires;

la correction des épreuves de la table analytique des mémoires de l'Institution, ainsi que de trois travaux étrangers.

#### 8. Section de Paléobotanique.

M. le Conservateur F. Stockmans a examiné les végétaux namuriens de Belgique.

Il a préparé les explorations, ainsi qu'une série de sondages pour l'analyse de la tourbe de la plaine maritime.



L'organisation de l'exposition paléontologique au Musée d'archéologie et de paléontologie de Charleroi, la participation aux travaux de l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères, un voyage d'étude à Heerlen sont les autres aspects de l'activité de M. F. Stockmans.

M. le naturaliste R. Vanhoorne a trié par niveaux et il a étudié les graines récoltées dans la tourbe de la plaine maritime.

Il a examiné les matériaux soumis par le service des fouilles du château des Comtes de Gand et par le service des fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire.

M. R. Vanhoorne a signé le n° 20 des Bulletins de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : "Evolution d'une tourbière de plaine alluviale au Kruisschans (Anvers, Belgique)".

#### 9. Section de Minéralogie et de Pétrographie.

M. le Conservateur adjoint R. Van Tassel a consacré une grande partie de son activité à l'examen de l'équipement technique de la section, à l'amélioration d'appareils existants et à l'initiative du personnel technique à des procédés spéciaux.

Parmi les travaux qui ont aussi occupé le chef de la section nous citerons :

la vérification chimique de deux analyses à l'intention de l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères;  
l'examen de la fétidité de certains calcaires;  
la détermination de roches et de minéraux pour des naturalistes de l'Institut et pour des personnes étrangères.  
des essais concernant l'action de l'acide fluorhydrique sur des grains de quartz;  
la détermination du poids spécifique du pollen, à la demande de M. le naturaliste R. Vanhoorne;  
la participation à quatre excursions organisées par la Société belge de Géologie;  
la visite du laboratoire de minéralogie à l'Université de Gand;  
l'assistance à trois séances du Comité national de Cristallographie et aux réunions, tenues à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, concernant la micromorphologie des mers profondes.

M. A. Pastiels ayant soumis une substance minérale qui tapisse le moule de fossiles houillers, cette substance a été l'objet d'examens microscopiques, spectrochimiques et roentgénographiques.

M. le naturaliste P. Sartenaer a consacré toute son activité à la détermination de l'abondante faune recueillie dans ses explorations. Sur 140 plateaux; il a étudié le contenu de 85 de ceux-ci. Des conclusions stratigraphiques nouvelles ont déjà été consignées.

## Chapitre IV. - TRAVAUX ET PUBLICATIONS DES COLLABORATEURS.

### 1. Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Mme. E. Defrise a exposé aux médecins des écoles de Bruxelles les moyens de dépister la débilité.

Elle a visité quatre hauts fonctionnaires du Ministère de l'Instruction publique, du Ministère de la Santé publique, du département de l'Instruction publique à la Ville de Bruxelles et du Service des Statistiques de l'O. N. E.

Des conseils techniques ont été donnés à quatre naturalistes de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Mme. E. Defrise prépare deux mémoires et a rédigé les deux notes suivantes :

Etude des méthodes statistiques en systématique humaine. (Bull. Inst. roy. S. nat. Belg., tome XXVII, n° 57);

Graphiques de croissance des élèves des écoles de Bruxelles.

M. P. Radwanski a établi le fichier relatif à l'anthropologie de l'Afrique.

### 2. Section des Vertébrés récents.

Dom F. Anciaux, de Maredeous, a exploré des grottes et bagué des Chéiroptères.

M. P. Chabanaud, de Paris, a déterminé des Soleidae et des Cynoglossidae, récoltés dans l'Atlantique Sud.

Le Dr. R. Didier, de Paris, a publié une étude sur l'os pénien du Gorille des montagnes. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 35).

M. Dierickx, de Louvain, a continué son examen des Sturnidae se trouvant dans la collection générale de l'Institution.

M. Ch. Dupond, de Bruxelles, a poursuivi l'analyse des moeurs des oiseaux belges et l'application de ses constatations dans le supplément de l'ouvrage du Chevalier van Havre : Les Oiseaux de la faune belge.

Il a fait des recherches sur une nouvelle série d'oeufs d'Aepyornis.

M. F. Z. S. Fraser-Brunnen, de Londres et M. E. Petersen, de Copenhague, ont étudié des poissons provenant de l'exploration de l'Atlantique Sud.

M. R. R. Harry, de Californie, s'est appliqué à l'analyse des poissons du genre Chlorophthalmus et Miss E. Trewawas, de Londres, à celle des Mugilidae, pris dans le même océan.

M. S. Jacquemart, de Bruxelles, a fait connaître la distribution du genre Triturus en Haute-Belgique. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 53).

M. A. Loveridge, de Cambridge, U. S. A., a examiné les Reptiles de l'Institut et ceux provenant du Parc national de l'Upemba. Il a, dans le Bulletin de l'Institution, signé le n° 37 du tome XXVII : Synopsis of the African green snakes (*Philothammus inc. Chlorophis*) with the description of a new form.

M. R. E. Moreau, de Londres, a examiné les Oiseaux capturés dans le Parc national de l'Upemba, et M. H. W. Parker, de Londres, les Reptiles du même parc.

M. M. Poll, de Bruxelles, a déterminé 145 poissons belges se trouvant dans les collections de l'Institut, des poissons du Congo, de l'Atlantique Sud et du lac Tanganika.

Il a exposé les résultats de ses études dans le Bulletin de l'Institution, tome XXVII, n° 3, 11, 29, 30, 31 :

Revision des Lates du lac Tanganika et réhabilitation du Lates marlae Steindachner 1909;

Troisième série de Cichlidae nouveaux recueillis par la mission hydrobiologique belge au lac Tanganika.

M. V. Willem, de Gand, a étudié l'anatomie des Téléostéens figurant dans la collection générale de l'Institut et consigné les résultats de son analyse dans le Bulletin de l'Institution, tome 27, n° 8, 17 et 36 :

Contribution à l'étude des organes respiratoires chez les Téléostéens.

M. K. H. Voous, d'Amsterdam, a examiné les Alcedinidae de la collection générale de l'Institut.

### 3. Section des Invertébrés récents.

Le Dr. H. Kufferath, de Bruxelles, a continué l'examen des Protistes de Belgique et du microplancton du Congo.

Il a rédigé trois notes dans le Bulletin de l'Institution, tome XXVII, n° 43, 44 et 45 : Représentation graphique et classification chimique rationnelle en types des eaux naturelles.

Mme. A. Tixier-Durivault, de Paris, a étudié les Octatinières étrangers; M. Burton, de Londres, les Porifères de l'étranger; les méduses de la collection étrangère de l'Institut ont été étudiées par le Dr. G. Ranson, de Paris.

Le Dr. G. Cherbonnier, de Paris, est l'auteur du mémoire : Holothuries de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (Mémoires de l'Institution, série 2, n° 41).

M. S. Lefever s'est occupé des Polychètes belges; M. F. Fauvel, d'Angers, des Polychètes étrangers; Melle. A. Tétry, de Paris, des Oligochètes de Belgique; Melle A. de Vos, d'Amsterdam, des Oligochètes belges d'eau douce; le Dr. A. Punt, d'Utrecht, des Nématodes parasites.

M. H. Cré, d'Anvers, a publié une note sur *Brachyonus plicatilis* Müller, 1786. Rotifère nouveau pour la Belgique. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 12).

M. G. Belloc, de Monaco, s'est attaché à l'étude des Crustacés larvaires.

Le Dr. L. B. Holthuis, de Leiden, a analysé les Isopodes marins belges; M. L. Fage, de Paris, les Cumacés étrangers; le Dr. S. Ruffo, de Vérone, les Amphipodes étrangers; M. J. P. Harding, de Londres, les Cladocères étrangers; Dom R. Rome, de Louvain, les Ostracodes; le Dr. A. Fennec Chace, de Washington et M. J. Forest, de Paris, les Anomoures étrangers.

M. J. H. Stock, d'Amsterdam, a publié une étude sur les Panto-podes, dans les Résultats scientifiques des croisières du navire-école "Mercator", volume 5 (Mémoires Inst. roy. Sc. nat. Belg., 2ème. série, fasc. 43).

Le Dr. B. Hubendick, de Stockholm, a révisé les Siphonariidae se trouvant dans les collections de l'Institut; le Dr. G. Ranson, de Paris, a examiné les Ostreidae; M. F. E. Loosjes, de Wageningen, les Clausiliidae étrangers d'eau douce; M. G. Niclès, de Paris, les Mollusques marins d'Afrique.

M. S. Jacquemart, de Bruxelles, a classé les pièces provenant des explorations faites à Chertal.

Des naturalistes étrangers ont déterminé des matériaux provenant de l'exploration hydrobiologique du lac Tanganika :

M. A. Lacourt, de Leyden, a analysé les Bryozoaires; le Dr. S. Prudhoe de Londres, les Trématodes, les Cestodes et les Acanthocéphales; M. A. K. Lindberg, de Lund, les Copépodes libres étrangers.

Dans le volume II, fasc. 1, consacré aux résultats de l'expédition océanographique dans l'Atlantique Sud, M. Ch. Van Goethem, d'Anvers, a fait l'étude physique et chimique du milieu marin.

#### 4. Section d'Entomologie.

M. S. Breuning a poursuivi l'étude des collections de Laminae, se trouvant à l'Institut.

M. P. Basilewsky, de Tervueren, a continué le classement et la détermination des Cicindelinae de l'Institut. Il a déterminé des Carabides africains et examiné un important matériel de cette famille recueilli dans l'Ubangi.

Il a vérifié l'authenticité des nombreux types et paratypes des Carabinae et des Cicindelinae possédés par l'Institut et trié divers groupes de Carabidae du globe.

Dans les Résultats scientifiques de l'exploration du lac Tanganika, le vol. 3, fasc. 2 : Carabidae a été rédigé par ce naturaliste.

M. P. L. G. Benoit a trié en familles 57.000 Hyménoptères.

M. L. Berger, de Bruxelles, a surveillé la confection des aquarelles, destinées aux cartes postales qui sont éditées par la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut; elles représentent des Lépidoptères Rhopalocères et Hétérocères. Il a classé les Rhopalocères belges, trié par espèces les suppléments de vingt familles d'Hétérocères belges, et entrepris le triage des Noctuides.

M. G. Fagel, de Bruxelles, a étudié les Staphylinides européens, dans le but de connaître les espèces trouvées ou pouvant être trouvées en Belgique. Il a déterminé des Staphylinides récoltés par plusieurs entomologistes.

Le fichier général des Staphylinides et celui des Staphylinines ont été complétés; le fichier des Paederines a été terminé.

M. G. Fagel a classé la collection Fauvel, préparé 80 boîtes et examiné la valeur typique de cet ensemble.

Un voyage dans les Alpes maritimes, piémontaises et liguriennes lui a permis de récolter 4.000 Staphylinides. Un séjour au Museo civico di Storia naturale, à Gênes, a eu pour objectif l'examen de types importants.

Le Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique contient les notes suivantes de ce naturaliste :

Contribution à la connaissance des Staphylinidae. Sur quelques *Stilicus* africains (tome XXVII, n° 15);

Sur quelques *Ancyrophorus* européens (n° 22);

Le faux complexe de *Stilicus chalcipennis* Bernhauer. (n° 24);

Le complexe de *Stilicus rubellus* Eppelsheim. (n° 39);

Note sur certains *Ancyrophorus* européens. (n° 46).

M. E. Janmouille, de Watermael, a révisé les Microlépidoptères belges de la collection Legiest (5.000 exemplaires).

Il a trié par familles, les suppléments de la collection générale des Lépidoptères et intercalé les suppléments déterminés des Pyralides.

Il a étudié les Coléoptères belges et fait 300 préparations de genitalia.

M. E. Janssens, de Bruxelles, a déterminé les Coléoptères Paussides appartenant à la collection Oberthür de Rennes; ceux provenant du Parc national de l'Upemba et ceux du Musée du Congo belge. Il a aussi déterminé des Diptères asilides de l'Urundi et du Congo belge; trié et classé tous les exemplaires de Leptogastrinae (Diptères asilides).

M. E. Janssens a exposé les résultats de ses recherches dans le Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, tome XXVII, n° 54 : Un nouveau genre de Diptère asilide : *Oxygnoton* n. g.

Dans le Bulletin de la Société entomologique de Belgique, il a publié la note : Constitution d'un fichier de types en couples stéréoscopiques.

Dans les publications de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, il a rédigé le chapitre : Paussidae du Parc national de l'Upemba, Mission G. F. de Witte, 1946-1949, fasc. 4, 1.

M. J. Leclercq, de Liège, a terminé la monographie des Crabroninae du globe. Il a augmenté la collection de Crabroniens qu'il destine à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique grâce à la générosité des musées de Paris, de Strasbourg, de Genève et de Munich.

M. J. Leclercq a participé au 9ème Congrès international d'Entomologie, qui s'est tenu à Amsterdam.

Le prix Gluge de physiologie lui a été décerné par l'Académie royale de Belgique.

Le tome XXVII du Bulletin de l'Institution contient deux notes de ce collaborateur:

Catalogue synonymique des Crabroniens (Hym. Sphecidae) de la Belgique. (n° 28);

Contribution à l'étude des Crabroniens néotropicaux appartenant au genre *Podagrītus* (Spinola, 1851) (Hymenoptera Sphecidae). (n° 34).

M. F. G. Overlaet a trié et classé par genres les suppléments des Nymphalides africains et notamment le don important de M. Le Mout. Beaucoup d'exemplaires ont dû être réparés. Il a déterminé les espèces de 19 genres. Les genitalia du genre *Cymothoë* ont été étudiés et le nombre des préparations s'est élevé à 350.

M. F. G. Overlaet a entrepris le fichier des Nymphalides africains.

M. H. Synaëve a déterminé 2.684 Homoptères se trouvant dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et un lot d'Homoptères de Madagascar.

Neuf familles de l'ensemble du Dr. Lallemand ont été mises en ordre.

Un séjour d'un mois au British Museum a eu pour but l'examen des Homoptères.

M. P. Van Schuytbroeck a étudié les Dolichopodides africains et 3.000 exemplaires de Sphaerocerides africains se trouvant dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Ses recherches ont permis la description de 57 nouvelles espèces de Diptères.

M. P. Van Schuytbroeck est l'auteur des notes suivantes :

Contribution à l'étude des Sphaeroceridae africains, Diptera acalyptratae. (Bulletin de l'Institution, tome XXVII, n° 33 et 41);

Dolichopodidae. (Exploration du Parc national Albert, Mission G. F. de Witte (1933-1935), fasc. 74);

Therevidae. (ibidem., fasc. 70);

Conopidae. (ibidem., fasc. 70).

M. J. Verbeke a trié et examiné 3.000 spécimens de Tachinidae belges appartenant à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Il a déterminé des Cariclia et des Winthemiina belges.

Les Psilidae du Congo belge récoltés par M. J. Ghesquière, ont été étudiés et une espèce nouvelle a été décrite.

M. J. Vrijdagh, de Bruxelles, a déterminé les suppléments de Bostrychides figurant dans la collection générale de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. A cette fin, il a examiné quatre collections et les récoltes faites au Congo par deux naturalistes. L'étude des Bostrychides appartenant à d'autres institutions, l'achèvement de la révision des Bostrychides africains, le classement de la collection des Scolytides de Belgique et la détermination des suppléments ont aussi occupé ce collaborateur.

Deux séjours à Paris ont eu pour but l'étude, au Muséum national d'Histoire naturelle, de l'ensemble des Bostrychides légué par P. Lesne.

##### 5. Section des Vertébrés fossiles.

Le professeur C. Arambourg a étudié les poissons éocènes d'Algérie et de Tunisie appartenant à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique; le Dr. W. E. Swinton, les Crocodiliens du Landenien belge; le professeur T. S. Westoll, les poissons houillers de Belgique.

##### 6. Section des Invertébrés primaires.

M. le Conservateur honoraire F. Demanet a déterminé les fossiles houillers provenant de sept charbonnages et révisé plusieurs plateaux de fossiles tournaisiens de la collection Baudet.

A ces travaux s'ajoutent :

la correction des épreuves de mémoires publiés par l'Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères,

la présentation de deux notes au Congrès de Heerlen,

la rédaction du mémoire : La galerie d'Hordin à Spy, avec la collaboration de M. A. Biot. (Mémoires de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, n° 119).

M. Bergenhayn, d'Upsala, a étudié les Amphineures du Tournaisien; M. D. Laurentiaux, de Paris, les Insectes du Houiller.

M. A. Pastiels, de Bruxelles, a continué l'examen de la faune continentale du Houiller.

Le Dr. G. Regnell, de Lund, a déterminé les Cystoïdes du Caradocien de Belgique, dans son mémoire : Revision of the Caradocian Ashgillian Cystoid Fauna of Belgium with notes on isolated pelmatozoan stem fragments. (Mémoires de l'Institution, n° 120).

Mme. E. Richter, de Francfort s/Main, a étudié les Rhynchonellides du Dévonien moyen. Elle a signé, avec le prof. R. Richter, la note Trilobiten von Ashgill-Alter aus dem Massif du Brabant (Grand-Manil). (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 16).

Le Dr. I. Strachan, d'Edimbourg, a examiné les Graptolithes de la collection Manck.

Le professeur G. Ubaghs, de Liège, a poursuivi l'étude des Crinoïdes belges et étrangers.

#### 7. Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

Le Dr. A. Chavan, de Thoiry (France), a déterminé les Cerithiidae du calcaire grossier de Mons. Le n° 18 du Bulletin de l'Institution (tome XXVII) a été signé par ce collaborateur : Essai critique de classification des Divaricella.

M. P. L. Maubeuge, de Nancy, a continué la détermination des Ammonites du Jurassique belge. Il a fait connaître les résultats de ses recherches dans la note : Sur quelques Ammonites rares ou nouvelles du Lias moyen de Belgique. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., tome XXVII, n° 55).

#### 8. Section de Paléobotanique.

Mme. Y. Stockmans-Willière a trié, photographié et déterminé des végétaux namuriens de Belgique.

M. C. Vanden Berghen a déterminé les végétaux trouvés dans la tourbe de la plaine maritime. Il a rédigé le n° 23 du Bulletin de l'Institution (tome XXVII) : Note sur des Bryophytes du Pléistocène de Belgique.

o

o o

## Chapitre V. L'ACTIVITE DU PERSONNEL TECHNIQUE.

### 1. Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Le personnel technique a dessiné les ossements de Spy, le plan des fouilles qui ont été faites dans le cimetière de l'église N. D. de la Chapelle, les figures illustrant un travail sur la technique anthropométrique et des ellipses ajustées qui doivent éclaircir un mémoire sur la croissance des écoliers bruxellois.

Il a restauré les ossements provenant du cimetière de l'ancienne abbaye des Dunes, à Coxyde; du cimetière de la collégiale Ste. Gertrude, à Nivelles, et ceux trouvés à Spy.

A ces travaux il faut ajouter :

le moulage du crâne de l'enfant de la Quina; la photographie des ossements de Spy et des crânes d'Engis, la mensuration de la trochlée de 416 fémurs, des calculs statistiques sur ces fémurs, sur les graphiques croissance des écoliers bruxellois et sur les nègres de l'Oubangui.

### 2. Section des Vertébrés récents.

Le personnel technique a trié, étiqueté, mis en tubes, en bocaux et dans l'alcool les pièces entrées pendant l'année, ainsi que les pièces de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge.

Il a placé dans les collections les Poissons, les Amphibiens et les Reptiles enregistrés pendant l'année et rédigé les fiches de genres et d'espèces.

Il a trié les Reptiles provenant de la mission G. F. de Witte au Parc national de l'Upemba, fait la mensuration des spécimens et dressé des tableaux comparatifs.

Les poissons recueillis dans l'exploration de l'Atlantique Sud ont été triés et mesurés. Le contenu du tube digestif et des glandes génitales a été examiné et des préparations microscopiques ont été faites.

Les travaux suivants ont aussi été exécutés :

l'achèvement de trois groupes biologiques pour l'exposition des Batraciens et des Reptiles, la constitution d'albums de dessins originaux; la préparation du matériel destiné aux collaborateurs-récolteurs; l'entretien des terrariums et des aquariums.

Le personnel technique a mis en peau 2.585 oiseaux et 356 mammifères. Il a tanné et préparé 65 peaux, préparé deux nids et des pontes, naturalisé cinq oiseaux et quatre mammifères, préparé 61 pièces anatomiques (oiseaux), fait l'écorchage pour squelettes ou crânes de 80 mammifères.

Notons aussi sa participation à la restauration de pièces historiques au Musée de la Porte de Hal.

Le service ostéologique a décharné 138 mammifères, 308 oiseaux et 6 reptiles. Il a préparé 102 squelettes et 349 crânes de Vertébrés, restauré le squelette d'un primate et plusieurs crânes de mammifères.

Le personnel attaché au Service du baguage des oiseaux a envoyé 42.682 bagues, enregistré 823 reprises d'oiseaux bagués, recherché 928 localités et calculé les distances.



Il a rédigé 1.178 fiches scientifiques et 1.178 fiches documentaires.

2.191 cartes de demandes de renseignements ont été envoyées et 160 projets de lettres ont été écrits.

### 3. Section des Invertébrés récents.

Le personnel technique a classé les Céphalopodes provenant de l'exploration de la mer et ceux recueillis dans les sondages de l'Atlantique Sud. Il a mis en ordre les pièces rapportées du Parc national de l'Upemba et du lac Tanganika.

Il a classé 64 genres de la collection Dautzenberg, 32 genres de la collection générale et rédigé les fiches systématiques et géographiques. Il a rangé les Porifères et d'autres Coelentérés, les Turbellariés, les Cladocères de l'ensemble D2 belge; les Décapodes et les Pantopodes de l'ensemble D2 étranger.

Les Mollusques récoltés par l'Institut maritime d'Ostende et le matériel recueilli par le "Hinders" ont été triés.

A ces travaux il faut ajouter :

la vérification de divers appareils; la confection de graphiques; la préparation de solutions étalons et de solutions titrées; les calculs de la salinité, de la température et de l'oxygène dissous de l'eau du port d'Ostende et des eaux dans la région du Westhinder; l'analyse détaillée des eaux saumâtres, marines et des eaux du Parc national de l'Upemba (4.500 déterminations); la dissection de moules pour trouver des parasites et celles de Pleuronectidés en vue de la recherche d'otolithes.

Les tâches suivantes ont aussi occupé le personnel technique : la confection d'une carte de la côte belge pour la répartition de *Mytilicola intestinalis*; l'indication sur un planisphère de la direction des courants marins; des préparations microscopiques d'Hydriaires; la recherche de parasites sur des poissons pour la section des Vertébrés récents; des essais de séchage de poissons.

Le personnel a corrigé les épreuves des mémoires de deux naturalistes étrangers.

### 4. Section d'Entomologie.

Le personnel technique a dénombré et désinfecté les insectes entrés pendant l'année. (700.000 exemplaires).

Il a trié, préparé et étiqueté les récoltes faites par 19 naturalistes.

Il a mis en ordre 49 genres d'insectes et continué le classement de l'importante collection de Cérambycides de M. E. Le Mout.

Les travaux suivants ont été confiés au personnel technique : le montage des préparations microscopiques d'insectes divers; la surveillance de l'élevage de Chrysomélides; la recherche d'Acariens sur des Coléoptères, sur des oiseaux et de petits mammifères; la confection du matériel de chasse; la mise à jour de l'inventaire des collections.

Le personnel a secondé dans leurs études plusieurs naturalistes, fait les recherches bibliographiques demandées par le personnel scientifique et par des visiteurs et envoyé à des spécialistes 236 colis contenant des insectes.

M. R. Tollet, préparateur-technicien, a étudié les Mycetophilides du Parc national Albert et d'autres régions du Congo belge. Des centaines de préparations microscopiques ont été montées et 200 dessins ont été faits.

Il a trié 2.020 Tachinides congolais, classé par familles 10.000 Diptères indéterminés.

Le fichier bibliographique concernant les Mycétophilides et cinq autres familles d'insectes a été tenu à jour.

M. R. Tollet a publié, dans le Bulletin et Annales de la Société entomologique de Belgique, une note sur les Thaumaléides de Belgique.

#### 5. Section des Vertébrés fossiles.

Le personnel technique a tamisé et lavé les sables d'Oorderen-Kruisschans, le gravier de Dormaal, l'argile de Boutersem et le gravier de Raour.

Il a trié des Vertébrés fossiles provenant de la mission au Congo de M. J. de Heinzelin et de petits mammifères trouvés dans la caverne Marie-Thérèse à Hastière.

Le personnel a dégagé un crâne et une partie de la colonne vertébrale d'un Cybium, un crâne d'Oréodon provenant des phosphorites du Quercy, un poisson de Senzeille, divers ossements rapportés du Congo par M. J. de Heinzelin, une plaque dentaire de Diodontidé d'Espagne et plusieurs crânes de poissons trouvés dans l'argile de Londres. Il a restauré des Halitheriums du Rupélien, des Iguanodons en gisement, un crâne de Dinornis exposé dans la salle V de l'Institut, une défense et une molaire de Mammonteus, un crâne de Cyrtodelphis, un crâne et une mandibule d'Hippopotamus de Madagascar, des poissons pyriteux provenant de l'argile de Londres.

Les poissons lédiens de Belgique, des Vertébrés fossiles recueillis au Congo par M. J. de Heinzelin, des restes de poissons fossiles provenant de l'exploration de la mer ont été classés provisoirement.

Le catalogue général des Mammifères et des Oiseaux; la liste des types et des exemplaires figurés de Mammifères et de Poissons fossiles ont été continués.

Les travaux suivants ont aussi été imposés au personnel technique :

la teinture de divers moulages quaternaires de l'Institut pour le Syndicat d'initiative de Goyez-Mozet; la peinture d'un crâne (moulage) d'Iguanodon en gisement pour le Service éducatif; le rassemblement des pièces d'échange pour le Musée de Stockholm; la confection de quatre lames minces; la préparation de l'exposition des poissons fossiles de la Belgique.

#### 6. Section des Invertébrés primaires.

Les travaux suivants ont occupé le personnel technique : la préparation de 770 lames minces dans les Rugueux provenant de Couvin, la confection de 64 lames minces dans des Stromatopores de la Sorbonne et de 11 lames dans des matériaux de Suisse et d'Allemagne; l'usure progressive de Stromatopores et l'enregistrement photographique des surfaces successives (1.200 surfaces); la photographie de 1.797 figures et le développement de 63 films se rapportant aux Rugueux et aux Stromatopores;

l'enrobage de Rugueux avec de la matière plastique et la préparation de moulages;

1. 615 agrandissements de Stromatopores et de Rugueux.

A ces travaux s'ajoutent :

le classement par espèces des spécimens de Stromatopores et l'établissement de la liste des types;  
la confection de tableaux indiquant les répartitions géographique et stratigraphique des genres, des géotypes et des espèces de Stromatopores;  
la recherche, dans la littérature postérieure à 1940, des géotypes nouveaux de Rugueux à photographier;  
l'établissement de listes énumérant les discordances orthographiques des noms génériques des Rugueux, trouvées dans divers auteurs;  
le débitage de matériaux récoltés dans quatre charbonnages, l'étiquetage et le classement de ces espèces;  
le dégagement de fossiles à déterminer;  
la recherche, dans la collection Stainier, des grès et des calcaires et le classement de ces roches par charbonnages;  
la photographie et le calquage de graphiques biométriques.

Le personnel technique a recherché des fossiles et des documents pour neuf naturalistes. Il a aidé dans leurs études M. le Conservateur M. Lecompte et M. le Conservateur honoraire F. Demanet.

3. 340 fiches bibliographiques ont été rédigées.

#### 7. Section des Invertébrés secondaires et tertiaires.

Le personnel technique a trié et restauré les fossiles trouvés à Oorderen-Kruisschans en 1950. Il a trié les résultats du tamisage des sédiments récoltés.

Il a trié et restauré les fossiles de Wilmarsdonck Hansadock (exploration de 1938), les fossiles recueillis à Hoogbutsel-Bautersem et à Tongres.

Les fossiles rapportés du Congo par M. J. de Heinzelin ont été restaurés et mis dans des plateaux-caisses.

Des coquilles enfermées dans des blocs de grès recueillis sur des fonds rocheux dans l'exploration de l'Atlantique Sud ont été dégagées.

Le personnel a classé provisoirement les Mollusques et les Brachiopodes trouvés dans les terrains jurassiques belges et dans le bassin lorrain.

#### 8. Section de Paléobotanique.

Les travaux suivants ont occupé le personnel technique :

le classement d'échantillons provenant de sept localités et de huit charbonnages;  
le rangement, par assises et par provenances, des espèces du Houiller belge;  
la mensuration d'empreintes namuriennes;  
l'extraction d'éléments macroscopiques de la tourbe quaternaire, et de celle de Chara des sables tongriens.

## 9. Section de Minéralogie et de Pétrographie.

Le personnel technique a classé et étiqueté les pièces entrées durant l'année. Il a trié, étiqueté et intercalé les roches sédimentaires provenant de collections diverses.

Il a classé l'ensemble Drugman, dissocié les roches des collections Corin et Stainier.

Les tâches suivantes lui ont été confiées :

le concassage et le tamisage de roches pour des essais de désagrégation mécanique;

la densimétrie de divers minéraux au moyen de la balance hydrostatique;

la confection de 157 lames pétrographiques et de 34 préparations microscopiques dans diverses roches;

le montage d'appareils de lévigation et le dessin de leurs caractéristiques le dégagement et le débitage de fossiles.

A ces travaux s'ajoutent encore :

la préparation d'une série de liqueurs denses au moyen de la balance de Westphal;

des essais pour constater l'action de l'acide fluorhydrique sur le quartz; le dosage du manganèse par la colorimétrie et du fer par la titrimétrie, dans des sédiments sableux;

le dosage de l'acide carbonique dans deux roches au moyen de l'appareil de Fresenius;

la gravimétrie du soufre et du carbone dans des sables;

6.000 fiches bibliographiques ont été rédigées. Le fichier comprend 44.000 fiches.

Le chimiste a fait, sur des schistes du massif du Brabant, trois analyses quantitatives de dix constituants et cinq analyses partielles; sur divers minéraux, plusieurs analyses qualitatives et des mesurages de densité, au moyen de la balance hydrostatique et du pycnomètre.

Il a traité, aux liqueurs denses, divers sédiments sableux, en vue de la séparation des minéraux lourds.

L'analyse partielle des nodules de sidérose du terrain houiller, la détermination du poids spécifique, au moyen du pycnomètre et l'analyse totale de quatre grenats ont aussi été faites.

o  
o o

Chapitre VI. - L'ACTIVITE DE L'ATELIER DE LA DIRECTION,

Dans la salle I (ensembles préhistoriques), l'atelier a terminé le travail de transformation et le placement des bandes synoptiques; il a entrepris le montage des plateaux.

Dans cette galerie, il a révisé les plateaux qui contiennent les matériaux recueillis à l'air libre et les collections des poissons in-vitro.

L'atelier a préparé l'exposition de la carte des sols à Gand et l'exposition au Musée archéologique de Charleroi. A cette fin, il a construit deux grands bijoux métalliques avec des panneaux démontables.

Il a installé les expositions régionales de Herve-Namur, de Gand-Courtrai et de Buggenhout.

Les travaux suivants ont été exécutés :

le montage des squelettes découverts dans les fouilles faites à l'ancienne abbaye des Dunes à Coxyde et la confection de deux cents supports en liège pour ces squelettes;

l'entoilage de 195 cartes, de 33 planchettes de la carte topographique du pays et de 22 planches murales;

la confection d'un dispositif pour le séchage de préparations microscopiques et d'un autre contenant des tamis pour les explorations;

la construction, pour la réserve de Nieupoort, de six grands encadrements avec panneaux et textes;

la confection d'albums pour les photos des bâtiments, et de deux autres destinés aux portraits d'entomologistes;

la réparation de pièces éthologiques;

la réparation ou l'encadrement de quatorze notices explicatives placées dans les galeries publiques;

la fabrication de dix boîtes métalliques pour le transport d'insectes vivants et de 16 baguettes en métal pour des expériences;

la construction de douze terrariums et d'une serre vitrée en miniature. 195 pièces ont été gravées.

Les travaux d'imprimerie comprennent 1.009.667 tirages et 456 compositions.

## Chapitre VII. - L'ACTIVITE DU SERVICE EDUCATIF.

Tableau des visites guidées.

|   | 1950   | 1951   |
|---|--------|--------|
| Nombre de visites                             | 1.109  | 910    |
| Nombre de visiteurs                           | 32.636 | 26.231 |
| parmi ceux-ci, nombre d'adultes               | 12.426 | 4.994  |
| Nombre de visites accordées :                 |        |        |
| enseignement primaire                         | 349    | 375    |
| enseignement moyen                            | 211    | 197    |
| enseignement normal et professionnel          | 204    | 148    |
| groupements divers                            | 218    | 84     |
| nombre de visites en langue française         | 720    | 631    |
| nombre de visites en langue néerlandaise      | 389    | 279    |
| nombre de visites avec le matériel didactique | 82     | 8      |
| nombre de visiteurs isolés                    | 32     | 19     |
| excursions guidées                            | 138    | 70     |
| cours de vulgarisation                        | 127    | 106    |

La régression des visites guidées est manifeste. Les causes principales sont : 1) les écoles sont moins peuplées; 2) les excursions guidées ont été moins nombreuses, à cause des restrictions budgétaires; 3) Le chef de service a été forcé, par l'état de sa santé, d'interrompre le cours de vulgarisation; 4) les conférences pédagogiques, qui avaient amené, en 1950, un nombre élevé d'adultes, n'ont pas eu lieu en 1951.

M. le Conservateur L. Debot, Chef du Service éducatif, a guidé 445 visites et 14 excursions. Il a continué ses conférences à Wavre et à Namur.

M. le naturaliste E. Kesteloot a conduit 283 visites et 10 excursions. Il a coopéré à la préparation d'une exposition sur la forêt, faite par le chef du Service, et à la recherche des collections. Il a été un travailleur zélé.

Mlle. S. Swysen, Collaboratrice, a guidé 181 visites et 46 excursions. Elle a travaillé consciencieusement pour constituer la documentation du Service éducatif. Ses recherches ont eu pour objets les Oiseaux qui vivent aux bords des eaux, les Mustélidés, les Rongeurs et aussi les champs de blé.

Elle a composé deux syllabus sur les régions de Serinchamps et de Cappellen.

Mlle. Swysen a fait un voyage d'étude en Grande-Bretagne et un autre au Congo. L'ouvrage "Au Congo, paradis des plantes et des bêtes" qu'elle a publié à ses frais, mérite d'être répandu. Les descriptions des animaux et des plantes sont précises et corrigent bien des erreurs.

Les tâches imposées au personnel technique ont été nombreuses : le dénombrement des visites guidées, l'établissement des horaires, la préparation du matériel; l'administration de la bibliothèque; la correspondance; la rédaction de l'agenda; des essais de conservation des plantes; la préparation de diverses pièces pour l'exposition sur la forêt; la confection de la liste de chants d'oiseaux et de cris d'animaux (disques); le triage de graines.

Le personnel a continué le fichier détaillé de la bibliothèque du Service et rédigé la partie technique du rapport sur les biens de l'Etat.

Les collections du Service éducatif se sont accrues par des dons. Les principaux sont : 13 exemplaires d'Oiseaux du Congo, 8 échantillons de minéraux de Grande-Bretagne, 55 diapositives, 57 Oiseaux empaillés, 7 Mammifères, 5 Reptiles et 14 Mollusques ont été achetés.

Les explorations ont donné au Service 7 nids d'Oiseaux, un nid de Guêpes et un d'Ecureuil.

Quarante nouveaux livres ont enrichi la bibliothèque.

- n° 100. ...
- n° 101. ...
- n° 102. ...
- n° 103. ...
- n° 104. ...
- n° 105. ...
- n° 106. ...
- n° 107. ...
- n° 108. ...
- n° 109. ...
- n° 110. ...
- n° 111. ...
- n° 112. ...
- n° 113. ...
- n° 114. ...
- n° 115. ...
- n° 116. ...
- n° 117. ...
- n° 118. ...
- n° 119. ...
- n° 120. ...
- n° 121. ...
- n° 122. ...
- n° 123. ...
- n° 124. ...
- n° 125. ...
- n° 126. ...
- n° 127. ...
- n° 128. ...
- n° 129. ...
- n° 130. ...
- n° 131. ...
- n° 132. ...
- n° 133. ...
- n° 134. ...
- n° 135. ...
- n° 136. ...
- n° 137. ...
- n° 138. ...
- n° 139. ...
- n° 140. ...
- n° 141. ...
- n° 142. ...
- n° 143. ...
- n° 144. ...
- n° 145. ...
- n° 146. ...
- n° 147. ...
- n° 148. ...
- n° 149. ...
- n° 150. ...
- n° 151. ...
- n° 152. ...
- n° 153. ...
- n° 154. ...
- n° 155. ...
- n° 156. ...
- n° 157. ...
- n° 158. ...
- n° 159. ...
- n° 160. ...
- n° 161. ...
- n° 162. ...
- n° 163. ...
- n° 164. ...
- n° 165. ...
- n° 166. ...
- n° 167. ...
- n° 168. ...
- n° 169. ...
- n° 170. ...
- n° 171. ...
- n° 172. ...
- n° 173. ...
- n° 174. ...
- n° 175. ...
- n° 176. ...
- n° 177. ...
- n° 178. ...
- n° 179. ...
- n° 180. ...
- n° 181. ...
- n° 182. ...
- n° 183. ...
- n° 184. ...
- n° 185. ...
- n° 186. ...
- n° 187. ...
- n° 188. ...
- n° 189. ...
- n° 190. ...
- n° 191. ...
- n° 192. ...
- n° 193. ...
- n° 194. ...
- n° 195. ...
- n° 196. ...
- n° 197. ...
- n° 198. ...
- n° 199. ...
- n° 200. ...

Chapitre VIII. - LISTE DES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Le nombre des publications s'est élevé à soixante-dix. Il est réparti comme suit :

1) Sept Mémoires 1ère série :

- n° 113. F. Twiesselmann. - Les représentations de l'homme et des animaux quaternaires découvertes en Belgique.  
 n° 114. G. Marlier. - La biologie d'un ruisseau de plaine : Le Smohain.  
 n° 115. A. Janssens. - Revision des Aegialiinae et Aphodiinae de la Belgique.  
 n° 116. M. Lecompte. - Les Stromatoporoïdes du Dévonien moyen et supérieur du Bassin de Dinant (Première partie).  
 n° 118. M. Leriche. - Les Poissons tertiaires de la Belgique (Supplément).  
 n° 119. F. Demanet et A. Biot. - La galerie d'Hordin à Spy.  
 n° 120. G. Regnell. - Revision of the Caradocian-Ashgillian Cystoïde fauna of Belgium with notes on isolated pelmatozoan stem fragments.

2) cinq Mémoires 2ème série :

- n° 39. J. H. Schuurmans-Stekhoven Jr. - Nématodes saprozoaires et libres du Congo belge.  
 n° 40. A. Tixier-Durivault. - Revision de la famille des "Alcyoniidae". Le genre "Sinularia" May.  
 n° 41. G. Cherbonnier. - Holothuries de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.  
 n° 42. P. L. Maubeuge. - Les Ammonites du Bajocien de la région frontière franco-belge (Bord septentrional du bassin de Paris)  
 n° 43. Résultats scientifiques des croisières du navire-école belge "Mercator". V.

3) Cinquante-huit notes composant le tome XXVII du Bulletin.

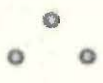
1. J. Cooreman (Bruxelles). - Notes et observations sur les acariens (IV).
2. S. Frechkop (Bruxelles). - Notes sur les mammifères. XXXVIII. - Sur un foetus de rhinocéros de la Sonde.
3. M. Poll (Tervuren). - Revision des Lates du lac Tanganika et réhabilitation du Lates marlae Steindachner, 1909.
4. E. Leloup (Bruxelles). - Contributions à l'étude de la faune belge. XVIII. - Observations sur des poissons marins en 1949.
5. E. Leloup (Bruxelles). - Contributions à l'étude de la faune belge. XVIII. - Observations sur des poissons marins en 1949 (1ère suite).
6. E. Leloup (Bruxelles). - Contributions à l'étude de la faune belge. XVIII. - Observations sur des poissons marins en 1949 (2ème suite et fin).
7. F. Schmid (Lausanne). - Quelques nouveaux trichoptères néarctiques.
8. V. Willem (Gand). - Contributions à l'étude des organes respiratoires chez les téléostéens : Echeueis.
9. P. Jolivet (Bruxelles). - Contributions à l'étude du genre *Gastrophysa* Chevrolat (Coleoptera Chrysomelidae). (1ère note).
10. A. Capart (Bruxelles). - *Thermobathynella adami* gen. et sp. nov., anaspicadé du Congo belge.



11. M. Poll (Tervuren). - Revision des Lates du lac Tanganika et réhabilitation du Lates marlae Steindachner, 1909. (suite).
12. H. Cré (Anvers). - *Brachionus plicatilis* Müller, 1786. Rotifère nouveau pour la Belgique.
13. P. Jolivet (Bruxelles). - Contributions à l'étude du genre *Gastrophysa* Chevrolat (Coleoptera Chrysomelidae). (2ème note).
14. F. Twiesselmann (Bruxelles). - Expédition anthropologique du Dr. J. H. Nyessen. I. - L'oasis de Kharga.
15. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. IV. - Sur quelques *Stilicus* africains.
16. R. & E. Richter (Frankfurt a. M.). - Trilobiten von Ashgill-Alter aus dem Massif du Brabant (Grand-Manil).
17. V. Willem (Gand). - Contributions à l'étude des organes respiratoires chez les téléostéens : *Mormyrus* et *Mormyrops*.
18. A. Chavan (Thoiry, Ain, France). - Essai critique de classification des *Divaricella*.
19. M. Bequaert (Gand). - Contribution nouvelle à la connaissance des mydaïdæ de l'Afrique tropicale.
20. R. Van Hoerne (Bruxelles). - Evolution d'une tourbière de plaine alluviale au Kruisschans (Anvers, Belgique).
21. P. Jolivet (Bruxelles). - Contributions à l'étude du genre *Gastrophysa* Chevrolat (Coleoptera Chrysomelidae). (3ème note).
22. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. V. - Sur quelques *Ancyrophorus* européens.
23. C. Vanden Berghen (Bruxelles). - Note sur des bryophytes du Pléistocène de Belgique.
24. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. VI. - Le faux-complexe de *Stilicus chaliceipennis* Bernhauer.
25. P. Jolivet (Bruxelles) et J. Théodoridès (Banyuls s/Mer). - Les parasites, phorétiques et prédateurs des *Chrysomeloidea* (Coleoptera). (2ème note).
26. E. Leloup (Bruxelles). - A propos de *Cryptoconchus porosus* Burrow, 1815, *C. coarctatus* (Sowerby, 1841) et *C. variabilis* (Adams et Angaz, 1864).
27. J. Cooreman (Bruxelles). - Mission scientifique suisse au Maroc (Août-Septembre 1950) Acari.
28. J. Leclercq (Liège). - Catalogue synonymique des *Crabroninae* (Hym. Sphecidae) de la Belgique.
29. M. Poll (Tervuren). - Troisième série de *Cichlidae* nouveaux recueillis par la mission hydrobiologique belge au lac Tanganika (1946-1947).
30. M. Poll (Tervuren). - Troisième série de *Cichlidae* nouveaux recueillis par la mission hydrobiologique belge au lac Tanganika (1946-1947). (Suite I).
31. M. Poll (Tervuren). - Troisième série de *Cichlidae* nouveaux recueillis par la mission hydrobiologique belge au lac Tanganika (1946-1947). (Suite 2 et fin).
32. S. Breuning (Paris). - Notes systématiques sur les longicornes de Nouvelle-Calédonie. I.
33. P. Vanschuytbroeck (Bruxelles). - Contribution à l'étude des *Sphaeroceridae* africains (Diptera acalyptratae). (2ème note).
34. J. Leclercq (Liège). - Contribution à l'étude des *Crabronien* néotropicaux appartenant au genre *Podagrirus* (Spinola, 1851) (Hymenoptera Sphecidae).

35. R. Didier (Paris). - L'os pénien du gorille des Montagnes.
36. V. Willem (Gand). - Contributions à l'étude des organes respiratoires chez les téléostéens : Clarias et Heterobranchus.
37. - A. Loveridge (Cambridge, Mass.). - Synopsis of the African green snakes (*Philothamnus* inc. *Chlorophis*), with the description of a new form.
38. P. Jolivet (Bruxelles). - Contribution à l'étude des *Microtheca* Stål (Coleoptera Chrysomelidae) (2ème note).
39. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. VII. - Le complexe de *Stilicus rubellus* Eppelsheim.
40. F. Schmid (Lausanne). - Notes sur quelques thaumaléides suisses et espagnols (Diptera, Nematocera).
41. P. Vanschuytbroeck (Bruxelles). - Contribution à l'étude des Sphaeroceridae africains (Diptera acalyptratae). (3ème note).
42. J. Cooreman (Bruxelles). - Etudes biospéologiques. XXXIV. Acariens de Transylvanie.
43. J. Kufferath (Bruxelles). - Représentation graphique et classification chimique rationnelle en types des eaux naturelles. 1ère partie. - Représentation graphique de la composition chimique des eaux.
44. J. Kufferath (Bruxelles). - Représentation graphique et classification chimique rationnelle en types des eaux naturelles (1ère suite).
45. J. Kufferath (Bruxelles). - Représentation graphique et classification chimique rationnelle en types des eaux naturelles (2ème suite). 2ème Partie. - Classification chimique rationnelle des eaux naturelles.
46. G. Fagel (Bruxelles). - Contribution à la connaissance des Staphylinidae. VIII. - Note sur certains *Ancyrophorus* européens.
47. F. Carpentier et J. Barlet (Liège). - Les sclérites pleuraux du thorax de *Campodea* (Insectes aptérygotes).
48. E. Leloup (Bruxelles) et L. Bouge (Paris). - A propos de la synonymie du *Solaropsis serpens* (Martyn, 1784) de la Guyane Française.
49. G. Demoulin (Bruxelles). - A propos de *Metretopus goetghebueri* Lestage, 1938, et des *Metretopodidae* (Insectes éphéméroptères).
50. R. Verheyen. (Bruxelles). - Notes sur la faune ornithologique de l'Afrique centrale. IX. - Description de trois oiseaux nouveaux du Katanga (Congo belge).
51. P. Jolivet (Bruxelles). - Variations géographiques chez deux espèces du genre *Chrysolina* Motschulsky (Coleoptera Chrysomelidae).
52. P. Jolivet (Bruxelles). - Contribution à l'étude des coléoptères Chrysomeloidea de la région indo-australienne (1ère note).
53. S. Jacquemart (Bruxelles). - Distribution du genre *Triturus* en Haute-Belgique.
54. E. Janssens (Bruxelles). - Contribution à l'étude des diptères de l'Urundi. 1. - Un nouveau genre de diptère asilide : *Oxygnoton* n. g.
55. P. L. Maubeuge (Essey-lez-Nancy). - Sur quelques ammonites rares ou nouvelles du Lias moyen de Belgique.

- 56. S. L. Straneo (Gallarate, Italia). - Osservazioni sul gen. *Brachygnathus* Perty (Coleoptera Carabidae).
- 57. E. Defrise-Gussenhoven (Bruxelles). - Des méthodes statistiques en systématique humaine.
- 58. P. Jolivet (Bruxelles). - Un nouveau *Stenoplatys* Baly du Congo belge (Col. Galerucidae).



**Chapitre IX. - L'ACTIVITE DU SERVICE DE DOCUMENTATION.**

Douze mille deux cent quatre-vingt-deux ouvrages et documents divers ont été inscrits aux fiches et aux registres d'inventaire;

Onze mille trois cent quatorze ont été demandés pour consultation par le personnel scientifique de l'Institut;

Mille huit cent quarante-deux ont été consultés à la salle de lecture;

Sept cent quarante et un ont été remis en prêt à des personnes étrangères à l'Institut;

Huit cent neuf ont été empruntés à d'autres institutions;

Quatre cent quatre-vingt-dix envois de publications ont été remis à la poste;

Deux mille cent quatre-vingt-quinze colis ont été confiés au Service belge des échanges internationaux;

Sept cent quatre-vingt-trois ouvrages et documents ont été déposés au Service de Documentation de l'Institut par la Commission administrative du Patrimoine de l'Institut.

Les principaux donateurs sont :

M. V. Van Straelen, Directeur de l'Institut : 102,

M. R. Verheyen, Conservateur adjoint : 91,

Institut national pour l'étude Agronomique du Congo belge : 28,

M. G. F. de Witte, Conservateur : 27,

Fondation Universitaire : 24.

Les numéros d'inventaire des publications ont été portés de :

|   |        |   |        |
|---|--------|---|--------|
| A | 3.691  | à | 4.187  |
| B | 37.999 | à | 40.142 |
| C | 12.960 | à | 14.029 |
| D | 1.553  | à | 1.709  |
| E | 12.251 | à | 13.115 |
| S | 1.691  | à | 1.740  |
| P | 1.745  | à | 1.962  |

Deux cent dix-sept publications périodiques ont été reclassées et réinventoriées.

Le classement des dossiers a été terminé.

L'élaboration d'un système de documentation scientifique se poursuit. Il s'agit de préparer un avenir dégagé du verbalisme, où les connaissances acquises seront accessibles aux chercheurs par un appareillage à fonctionnement électronique.

Les crédits sont insuffisants pour acquérir la documentation complète relative aux sciences naturelles qui doit normalement exister en un point du territoire de toute nation civilisée et dont la disposition est indispensable pour l'établissement du système envisagé.



Chapitre X. - APPRECIATION GENERALE ET DESIDERATA.

Pour la première fois depuis 1926, il ne m'avait pas été accusé réception d'un rapport annuel, celui pour 1949. Celui de l'année 1948 avait déterminé un blâme du Ministre de l'Instruction publique, l'honorable Monsieur L. Mundeleer, lettre du 24 mai 1950, Direction de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 413, auquel il a été répondu par le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles, le 7 août 1950, lettre n° D. 18/3104.

Le rapport pour 1950 a donné lieu à un accusé de réception, le 10 janvier 1952, sous la signature d'un secrétaire particulier.

o  
o o

Le rapport pour 1949 a signalé que, malgré le changement de dénomination de l'Institut, arrêté le 3 septembre 1948, la proposition de modifier les titres du personnel scientifique n'avait eu d'autre suite qu'un refus.

Aucun changement n'était intervenu le 31 décembre 1951.

o  
o o

Le lundi 27 novembre 1950, le Ministre de l'Instruction publique, M. Pierre Harmel, a fait une brève visite d'une partie de l'établissement. Au cours de cette visite, le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles a reçu verbalement l'ordre d'adresser directement au cabinet du Ministre, tous les documents concernant l'Institut. Cet ordre a été annulé, le 10 octobre 1951.

D'autre part, le Directeur de l'Institut a été invité, le 27 novembre 1950, à remettre un memorandum relatif à la situation de l'établissement. Ce memorandum comprend 31 points.

Il y a été répondu par la lettre suivante, reproduite ci-dessous in extenso :

"Ministère de l'Instruction publique"

"Cabinet du Ministre"

2/M

Bruxelles, le 8 janvier 1951.

Monsieur le Directeur,

"A la suite de nos récents entretiens et les correspondances nombreuses que vous m'avez adressées, j'ai procédé à une enquête détaillée sur les relations entre votre Institut et l'Administration Centrale de mon département. Je désirais, en effet, élucider les raisons des difficultés qui existent depuis un certain temps déjà en vue d'y mettre fin".

"J'ai reçu les fonctionnaires chargés de traiter les affaires relatives à l'Institut. Je me suis fait produire les dossiers des cas en litige".

"De cet ensemble d'investigations, je tire la conclusion que l'on ne peut imputer aux services de mon administration centrale ni négligence, ni mauvaise volonté".

"J'ai l'impression qu'il s'agit d'une situation psychologique fa-  
"cheuse créée à la suite de petits incidents divers qui se sont accumu-  
"lés et envenimés".

"Je constate tout d'abord que l'Institut royal des Sciences natu-  
"relles est le seul qui ait avec mon Administration des difficultés de ce  
"genre. Les autres grands établissements scientifiques n'expriment, à  
"cet égard, aucune plainte analogue".

"Je crois, d'autre part, que lorsque vous imputez à certains  
"fonctionnaires de mon Administration des retards ou des négligences,  
"vous perdez de vue les déficiences et la lourdeur de la machine admi-  
"nistrative actuelle. Vous connaissez cependant, tout aussi bien que moi,  
"l'état actuel de notre Administration et en particulier la lenteur qu'en-  
"traîne le contrôle d'instances superposées et l'intervention d'autorités  
"étrangères au Département de l'Instruction publique. Il s'agit là d'un  
"vice général de notre régime. Nous devons nous appliquer à le réformer  
"mais nous ne pouvons pas l'imputer à l'un ou l'autre fonctionnaire dé-  
"terminé".

"J'ai également l'impression que l'Institut et mes services man-  
"quent de contacts directs et qu'il y aurait grand profit à ce que vos col-  
"laborateurs traitent la plupart des affaires, comme le font les fonction-  
"naires d'autres établissements scientifiques, par la voie des visites  
"fréquentes à l'Administration de l'Enseignement Supérieur et des Scien-  
"ces".

"Enfin, je dois constater dans un bon nombre de cas que si les  
"affaires restent longtemps sans solution, c'est parce que les proposi-  
"tions émanant de vos services ne sont pas conformes à des dispositions  
"légalles ou réglementaires formelles. Je vise, par exemple, certains  
"cahiers des charges ou projets de contrats soumis par l'Institut à l'Ad- a  
"ministration et qui ne respectent pas les principes généraux en la matiè-  
"re".

"Je suis, comme vous le savez, très désireux de donner à l'In-  
"stitut, comme à d'autres établissements scientifiques, une large auto-  
"nomie et une grande souplesse de gestion. La chose ne peut cependant  
"se faire que par la modification de dispositions générales et non par des  
"dérogations individuelles à ces dispositions".

...

"Je pourrais, en annexe à la présente lettre, vous communiquer  
"la justification qui m'a été donnée par mes services à l'égard du rele-  
"vé des affaires restées sans suite, que vous m'avez transmis par votre  
"lettre du 23 novembre. - Vous voudrez bien me dispenser de ce long  
"travail; au surplus, je suis tout disposé, lors d'un prochain entretien,  
"à vous communiquer, en mon Cabinet, ces justifications".

"Je tiens cependant à relever, en ce qui concerne les problèmes  
"relatifs à la sécurité et à l'hygiène, que mon Service fait tout ce qui  
"est en son pouvoir auprès notamment le Ministère des Travaux publics,  
"pour vous donner satisfaction. Je vous suggère de votre côté, d'utiliser  
"à cette fin tous les moyens en votre pouvoir et, en particulier, les cré-  
"dits dont vous pouvez disposer directement. L'Administration me signa-  
"le, en effet, que vos Services auraient, à plusieurs reprises, laissé  
"tomber des crédits en annulation."

"Plutôt que d'entrer dans ces nombreux détails, je préfère, Mon-  
"sieur le Directeur, faire appel à vos sentiments de collaboration et de  
"compréhension, comme je l'ai fait auprès de mes Services. Le Départ-  
"tement de l'Instruction publique et l'Institut des Sciences naturelles sont

"attelés à une tâche commune. Des désaccords, des frictions, des querelles sont vains et stériles surtout dans les circonstances difficiles que nous vivons. Il appartient à chacun de nous d'apporter dans ces travaux en commun un esprit de collaboration totale".

"J'ai d'ailleurs l'intention de vous entretenir de nouveau de ce problème en présence de M. le Directeur général Van de Veegaete à une très prochaine occasion".

"Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée".

"Le Ministre"

(sé) Pierre Harmel.

Le blâme ne doit pas être enfoui dans les archives, d'autant plus que l'impéritie du Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique est encore plus grande, semble-t-il, que ne le permet de supposer la lettre ci-dessus.

En effet, cette impéritie apparaît dans la réponse du 16 janvier 1951, n° 022-061/101, reproduite ci-dessous :

"Bruxelles, le 16 janvier 1951".

"Monsieur le Ministre",

"J'ai eu l'honneur de recevoir votre dépêche du 8 janvier, Cabinet du Ministre 2/".

"Je vous remercie d'avoir bien voulu examiner les difficultés dont j'ai pris la liberté de vous informer. La conclusion de votre enquête, que vous avez l'extrême obligeance de me résumer, est que l'action de l'administration centrale a toujours été parfaitement justifiée et correcte, tandis que le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles a commis de nombreuses fautes".

"Habitué, dès ma jeunesse, à commander, je m'incline devant la décision du Ministre de l'Instruction publique et j'accepte son blâme, sauf en deux points".

"Cette réserve m'est imposée par le souci de ma sécurité personnelle. Si j'acceptais votre jugement sur ces points, je déforcerais ma défense dans d'éventuels débats judiciaires pouvant entraîner des sanctions pénales".

o  
o o

"L'article 10 de l'arrêté royal du 10 juillet 1869 fixe la responsabilité du Directeur de l'Institution en ce qui concerne la conservation des collections. Vous me l'avez fait rappeler par une dépêche du 5 septembre 1950, Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2ème section, n° 1740 signée en votre nom par M. G. Van de Veegaete, Directeur général de l'Enseignement supérieur et des Sciences".

"Au troisième alinéa de la page 2 de votre dépêche du 8 janvier 1951, vous me reprochez des fautes dans la présentation des pièces relatives à l'acquisition de matériel de conservation, fautes derrières lesquelles l'administration croit trouver un abri. Je repousse cette allégation. Même si elle était vérifiée, après une tradition d'au moins vingt-cinq ans, je ne vois pas où l'administration peut trouver l'excuse de retards de six à huit mois, parfois de douze mois, dans le traitement des affaires de manière à interrompre les fournitures ou les rendre impossible. Dans l'éventualité, jamais négligeable, d'une action

"judiciaire, je ne manquerai pas de mettre immédiatement en cause  
"certains fonctionnaires, qui m'ont empêché d'accomplir les devoirs  
"de mon office".

"Le second point que je ne puis pas admettre, fait l'objet du deu-  
"xième alinéa de la page 3 de votre dépêche du 8 janvier 1951".

"Sous la signature de M. G. Van de Veegaete, votre prédéces-  
"seur immédiat M. L. Mundeleer, m'a notifié par sa dépêche du 10 dé-  
"cembre 1949, Direction de l'Enseignement supérieur et des Sciences,  
"2ème section, n° SG/300, que j'étais personnellement responsable de  
"la stricte observance du règlement général pour la protection du travail  
"et notamment en ce qui concerne les dispositions de l'article 17. A ma  
"demande M. le Ministre Mundeleer a précisé sous sa signature, cette  
"responsabilité par sa dépêche du 16 mars 1950, Direction de l'Ensei-  
"gnement supérieur et des Sciences, 2ème section, n° SG/300. Ma res-  
"ponsabilité est celle des gérants et des directeurs d'entreprise telle  
"qu'elle découle des dispositions du Règlement général pour la protec-  
"tion du travail approuvé par les arrêtés du Régent du 11 février 1946  
"et du 27 septembre 1947. Je suis persuadé qu'aucun de vos fonctionnai-  
"res ne saisit ces dispositions".

"Du deuxième alinéa de la page 3, il ressort que votre administra-  
"tion fait tout ce qui est en son pouvoir pour me donner satisfaction. Ici,  
"je fais observer que ce n'est pas à moi que l'on doit satisfaction, mais  
"aux lois et arrêtés ainsi que, je le crois, à la morale".

"Vous me suggérez d'utiliser tous les moyens en mon pouvoir  
"et en particulier les crédits dont je puis disposer directement pour don-  
"ner leur solution aux problèmes relatifs à la sécurité et à l'hygiène.  
"Dois-je rappeler que l'Administration de l'Enseignement supérieur et  
"des Sciences m'a empêché d'acquérir des extincteurs ? Dois-je rappe-  
"ler que la même administration m'a menacé d'interdire à la Comptabi-  
"lité générale le paiement du matériel de conservation acheté d'urgence  
"pour empêcher le dégagement de vapeurs toxiques d'anhydride arsé-  
"nieux et que j'ai annoncé une plainte au Conseil d'Etat dans l'éventua-  
"lité du maintien de cette sottise ?"

"L'administration vous a signalé que mes services, c'est-à-dire  
"moi -car je ne me cache pas derrière mes collaborateurs- j'aurais donc  
"à plusieurs reprises laissé tomber des crédits en annulation. Certes  
"ainsi mon incurie apparaît plus grande encore qu'on ne pouvait se la  
"figurer. Heureusement, j'ai donné l'occasion de la démasquer, car je  
"reconnais ici ignorer l'existence de ces crédits. Je vous prie donc,  
"Monsieur le Ministre, de bien vouloir me signaler les exercices bud-  
"gétaires ainsi que leurs articles où figurent ces crédits dont j'ai négli-  
"gé l'emploi, commettant ainsi une faute grave".

"D'autre part, j'ignorais qu'il m'est permis de faire exécuter des  
"travaux qui, jusqu'à présent, étaient du ressort exclusif de la Direction  
"générale des Bâtiments civils au Ministère des Travaux publics. Je  
"suis prêt à entreprendre ces travaux et à les mener à bonne fin sous ma  
"responsabilité, comme vous le prescrivez, quand on m'aura indiqué  
"les crédits sur lesquels je puis imputer le coût de ces ouvrages. Il y  
"aura également à me donner l'assurance que les imputations seront  
"admises par les diverses instances bureaucratiques".



"Vous me reprochez de ne pas faire des visites fréquentes à l'Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences. Il y a à cela de nombreuses raisons, dont quelques-une seulement seront citées aujourd'hui. Plusieurs de vos prédécesseurs ont recommandé au personnel des institutions de réduire à l'extrême les visites aux bureaux ministériels. Pour ma part, je ne traite pas les affaires administratives en conversations dont il ne reste aucune trace. Les textes émanant de la direction de l'Institut royal des Sciences naturelles sont simples et clairs. Quoique émanant d'une institution scientifique et se rapportant toujours, au fond, au traitement de problèmes scientifiques, ces écrits sont rédigés en se souvenant qu'ils sont destinés à des fonctionnaires sans formation scientifique".

"D'ailleurs les commentaires oraux de l'administration sont souvent si différents des textes. Ainsi, revenant aux problèmes de la sécurité, j'ai relevé ces jours derniers l'écart entre vos instructions au sujet des enquêtes de commodo et d'incommodo et les déclarations faites par M. le Secrétaire Général du Département devant la Cour d'Appel. Vous m'avez prescrit de demander ces enquêtes au nom du Ministre de l'Instruction publique; M. le Secrétaire Général affirme à la Cour d'Appel que ces enquêtes doivent être faites à l'initiative du Ministre des Travaux publics. Je me borne à citer la dernière parmi les divagations doctrinales venues à ma connaissance. En réalité la liste en est imposante. C'est pourquoi je me garde".

o

o o

"C'est avec moi seulement que votre administration connaît des difficultés. Indépendamment de mes défauts de caractère et de mes inaptitudes à la vie sociale, je vois deux raisons à la situation que dénonce votre lettre. Cet Institut est le plus complexe parmi les établissements scientifiques. Je ne considère pas ma fonction comme une sinécure qui me permette de vivre en me laissant mollement pousser au gré des vents. Au cours de plus d'un quart de siècle, j'ai encore connu des difficultés, et j'étais seul à les avoir, avec un fonctionnaire du Ministère des Sciences et des Arts : il a terminé sa carrière au tribunal correctionnel".

o

o o

"J'ai travaillé, je travaille et je fais travailler. Je reconnais volontiers être très exigeant dans le service, mais il me plaît d'écrire que mes collaborateurs méritent leur traitement et trouvent dans leur tâche au moins la satisfaction de leur dignité. Il ne m'appartient pas de faire, à ce propos, des comparaisons".

o

o o

"Dans la même lettre, vous invoquez, pour excuser les carences, les difficultés issues des règlements et des instances multiples. Je n'ai pas le pouvoir de donner la solution de ce problème : ce pouvoir est aux mains des Ministres et des chefs de l'administration centrale".

"Je serai particulièrement honoré de l'audience dont vous m'annoncez la faveur".

"Le Conseil de Surveillance de l'Institut a connaissance de votre dépêche du 8 janvier et de la présente lettre, conformément à l'article 6 de l'arrêté royal du 10 juillet 1869. "

"Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération".

"Le Directeur de l'Institut",  
(sé) V. Van Straelen.

Cette lettre a été rappelée une première fois le 16 février 1951, sous le numéro 0.61/333. Ce premier rappel est reproduit ci-dessous :

"Monsieur le Ministre,"

"J'ai l'honneur de rappeler à votre attention ma lettre du 16 janvier 1951, n° 0.61, restée sans suite jusqu'à ce jour. Je vous y priais entre autres, de bien vouloir me signaler les exercices budgétaires, ainsi que leurs articles, où figuraient des crédits dont j'ai négligé l'emploi, commettant ainsi une faute grave".

"Dans la même lettre, je vous priais également de bien vouloir m'indiquer les crédits sur lesquels je puis imputer le coût des travaux que vous me prescrivez d'entreprendre, en me substituant à la Direction générale des Bâtiments civils au Ministère des Travaux publics".

"Il me serait agréable de connaître au plus tôt vos instructions spécialement en ces matières où, suivant vos propres indications, la responsabilité du Directeur de l'Institut est particulièrement engagée."

"Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération".

"Le Directeur de l'Institut",  
(sé) V. Van Straelen.

Cette lettre a encore été rappelée successivement le 16 mars, 16 avril, 16 mai, 16 juin, 6 août, 6 septembre, 6 octobre, 6 novembre et 6 décembre 1951.

Au 31 décembre 1951, il n'avait pas encore été répondu à ces dix rappels.

o  
o o

Le 18 août, la salle publique V, consacrée à l'évolution des Vertébrés et à l'Ostéologie a été fermée. La mesure était nécessaire pour y installer les services administratifs qui occupaient des locaux jugés impropres par l'Inspection du Travail et en prévision de l'achèvement du niveau + 2, 50.

o  
o o

Les explorations ont apporté un matériel scientifique important. L'insuffisance des moyens en personnel et ressources, a provoqué la perte de nombreux documents qu'il n'a pas été possible de recueillir, notamment dans les fouilles.

o  
o o

L'activité du personnel et des collaborateurs scientifiques s'est concrétisée en 58 fascicules du tome XXVII du Bulletin et en 11 manuscrits destinés aux Mémoires. L'édition de ces derniers a été reprise au cours de l'année 1951, mais le retard n'est pas encore rattrapé. D'autres manuscrits importants ont été publiés dans des recueils qui échapperont désormais à toute intervention de personnes incapables.

Enfin, quelques travaux ont pris le chemin de recueils étrangers.

La formation de spécialistes et de techniciens dans diverses disciplines non représentées en Belgique ou au Congo belge a été entravée par la suspension du paiement des indemnités de collaborateurs.



Le remaniement des salles publiques de l'aile sud a été continué et une exposition temporaire a été maintenue.

L'étude du transfert des collections d'étude des Sections d'Anthropologie et de Préhistoire, des Vertébrés récents, de Minéralogie et de Pétrographie, des Invertébrés récents et d'Entomologie, dans les conservatoires du bâtiment central, s'est poursuivie. Une fraction de ces collections transférée dans le chantier au cours de 1950, y a été maintenue afin d'assurer la continuité des travaux.



Comme les années antérieures, le personnel technique a secondé le personnel scientifique avec succès et avec un dévouement constant. L'un et l'autre sont insuffisants en nombre et pas en rapport avec l'importance de la population. L'extension du cadre demandé par ma lettre du 17 août 1951, n° 7.1/1528, est toujours en suspens. D'autre part, on prévoit un abaissement de la valeur professionnelle du personnel technique en raison de l'intervention du Secrétariat permanent au Recrutement.

Le Service éducatif a refusé de nombreuses conférences.

Les lenteurs et les obstacles déjà signalés antérieurement et plus particulièrement dans mes rapports pour 1948, 1949 et 1950 se sont encore accrus. Il convient de répéter que l'esprit de collaboration est étranger au personnel de l'administration centrale, manifestement en-dessous de sa tâche.



L'exposition ouverte le 29 juin 1950, consacrée aux travaux de la Carte pédologique de Belgique et de la Carte Phytosociologique, auxquels préside le Directeur de l'Institution, a continué d'avoir le succès signalé dans le rapport pour 1950. Elle a été maintenue jusqu'au 23 juillet 1951. Démontée, elle est présentée dans diverses localités du pays.



L'exposition temporaire inaugurée le 15 décembre 1950, informant le public des travaux d'exploration du Parc national de l'Upemba (1946-1949), remporta un tel succès qu'elle était toujours ouverte le 31 décembre 1951.

Le 12 avril 1951, M. le naturaliste J. de Heinzelin fit, au Palais des Beaux-Arts, une conférence avec projections sur l'exploration géologique et anthropologique de la rive nord du lac Edouard et du versant sud-ouest du Ruwenzori au cours de l'année 1950. Cette conférence avait attiré un auditoire très nombreux.



Tout ce que les rapports annuels antérieurs ont signalé à propos de ces manifestations publiques de l'activité de l'Institut, est confirmé pour l'année 1951.



Au cours de l'année 1951, la mission d'exploration du Parc national de la Garamba, conduite par M. H. De Saegher, Collaborateur à la Section d'Entomologie et secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge a poursuivi ses travaux. Des membres du personnel scientifique et technique, ainsi que des collaborateurs de l'Institut y ont participé comme il a été dit dans le rapport pour 1950.

Mais à l'intervention de la Direction générale de l'Administration de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen, la participation du personnel technique de l'Institut a été suspendue.



A l'initiative de M. H. Pettersson, Directeur du Oceanografiska Institutet à Göteborg, le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a invité des sédimentologues hautement spécialisés à la présentation des échogrammes recueillis au cours de l'expédition suédoise "Albatross", à la discussion des techniques les plus appropriées à l'étude de la micromorphologie du fond des mers abyssales et à l'examen des méthodes de diffusion.

Les réunions se sont tenues les 3 et 4 septembre 1951, à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, sous la présidence de M. le Conservateur E. Leloup, M. le Conservateur M. Lecompte assumant la fonction de secrétaire et M. l'Ingénieur W. Van Leckwijck celle de traducteur.

Les pays suivants étaient représentés :

1. - ALLEMAGNE.  
M. C. W. Correns. Sedimentpetrographisches Institut. Göttingen.
2. - BELGIQUE.  
M. E. Leloup, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.  
M. W. De Keyser, Université de l'Etat, Gand.
3. - ETATS-UNIS D'AMERIQUE.  
M. M. Ewing, Lamont geological observatory, Palisades, New York.  
M. D. B. Ericson, Lamont geological observatory, Palisades, New York.  
M. & Mme. Wohlin, Lamont geological observatory, Palisades, New York.
4. - FRANCE.  
M. J. Bourcart, Faculté des Sciences, Paris.
5. - GRANDE-BRETAGNE.  
M. C. D. Ovey, British Museum (Natural History), Londres.  
M. J. H. D. Wiseman, British Museum (Natural History), Londres.
6. - PAYS-BAS.  
M. Ph. H. Kuenen, Geologisch Instituut, Groningen.  
M. J. H. F. Umbgrove. Instituut voor Mijnbouwkunde, Delft.

7. - SUEDE.

M. H. Pettersson, Oceanografiska Institutet, Götteborg.

M. F. Koczy, Oceanografiska Institutet, Götteborg.

M. Jerlov, Oceanografiska Institutet, Götteborg.

8. - SUISSE.

M. E. Wegmann, Institut de Géologie, Neuchatel.

S'était excusé :

ALLEMAGNE.

M. H. Cloos, Geologisches Institut der Universität, Bonn.

Assistaient à la réunion à titre d'invités :

MM. P. Fourmarier, Université de Liège.

R. Tavernier, Université de Gand.

A. Lombard, Université de Bruxelles.

F. F. Mathieu, Ecole des Mines, Mons.

F. Demanet, Conservateur honoraire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

M. Lecompte, Conservateur à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

A. Capart, Conservateur adjoint à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

R. Van Tassel, Conservateur adjoint à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

W. Van Leckwijck, Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

J. de Heinzelin, naturaliste à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

P. Sartenaer, naturaliste à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

A. Van der Cammen, naturaliste à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

A. Pastiels, Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

H. Chaudoir, Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

S'étaient excusés :

MM. E. Asselberghs, Université de Louvain.

J. Scheere, Association pour l'étude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères.

M. H. Pettersson a défini le but de la réunion qui ne pouvait envisager une discussion de tous les problèmes intéressant l'exploration des grands fonds, mais qui s'est bornée à la recherche des moyens les plus propres à l'étude et l'expression de la micromorphologie des grands fonds.

Il a fourni des indications sur l'aide reçue par les constructeurs des sondeurs de l'Amirauté britannique et sur la préparation de l'appareillage de l' "Albatross" équipé pour atteindre par échosondages des profondeurs de 4.000 brasses. Avant d'être utilisé sur l' "Albatross", l'appareillage avait été mis à l'épreuve au cours d'une croisière faite

en Méditerranée par le "Skagerak". Il a signalé qu'un des résultats les plus marquants de l'échosondage a été la découverte du caractère très accidenté du fond de la plus grande partie des océans.

Il a signalé que la réunion avait été spécialement organisée pour entendre l'avis des spécialistes autorisés sur les moyens les plus recommandables pour l'étude des documents rapportés par l' "Albatross" et la publication des résultats.

Il a terminé par les voeux suivants :

1 - que les sondages rectilignes soient étayés et complétés par des sondages transversaux.

2 - que les différents représentants fassent à leurs gouvernements respectifs des recommandations dans le but d'avoir des bateaux d'un certain tonnage, effectuant des sondages profonds.

3 - qu'on envisage la création d'un organisme de liaison pour l'étude des échogrammes.

M. F. Koczy, chargé de l'échosondage durant l'expédition de l' "Albatross", a fait un exposé destiné à orienter les discussions sur la technique de l'échosondage et ses méthodes de représentation.

A la lumière de l'expérience acquise, quatre sujets essentiels paraissaient devoir faire l'objet de la discussion :

1 - l'adoption d'un type d'échogrammes.

2 - la microstructure.

3 - la cartographie des résultats.

Il faut tenir compte du prix qui ne doit pas être trop élevé tout en assurant une qualité qui permette une lecture facile par les morphologistes.

4 - les recommandations relatives à l'appareillage et à la présentation des résultats en vue d'assurer dans l'avenir une certaine uniformité.

Les résultats de la discussion ont été résumés dans le texte suivant :

"RECOMMANDATIONS faites à la "Joint Commission on Oceanography" par le Comité ad hoc réuni à Bruxelles, les 3 et 4 septembre 1951, en vue de l'avancement de l'étude de la micromorphologie des "mers profondes".

" 1 - Considérant les grands progrès récents acquis dans la technique de l'échosondage des détails du fond marin et considérant l'importance de ses résultats pour les sciences naturelles, il est estimé que le plus grand nombre possible de profils détaillés montrant le microrelief du fond marin de grande profondeur devraient être réalisés".

" 2 - Les autorités navales de France, de Grande Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique devraient être contactées en vue d'avoir un usage étendu, partout où la chose est possible, d'échosondeurs enregistreurs pour grands fonds".

" 3 - Les autorités responsables des bateaux météorologiques respectifs de différentes nations devraient être invitées à considérer la possibilité d'une reconnaissance détaillée par échosondage de leur zone de stationnement limitée, ainsi que le long de leur trajet aller et retour vers leur port d'attache".

" 4 - Dans le but de faire le meilleur usage possible des échogrammes, chaque tracé devrait porter les données de navigation exigées en y incluant l'inscription des profondeurs au bas et au haut du chaque tracé".

" 5 - La meilleure méthode d'encourager les études morphologiques détaillées du fond marin de grande profondeur pourrait être réalisée en faisant des micro-films d'échogrammes que l'on distribuerait d'une façon appropriée en vue de leur usage scientifique".

" 6 - Des expériences devraient être réalisées par différentes institutions océanographiques nationales en vue d'examiner la convenance des instruments à l'étude du microrelief du fond marin de grande profondeur ainsi que les autres méthodes de reconnaissance existantes. Il est désirable de mettre à l'essai les différents types d'instruments dans la même zone expérimentale dans le but de permettre des comparaisons".

" 7 - Le procès-verbal de ce comité ad hoc devrait être non seulement distribué à ses membres mais également, après approbation conforme, envoyé au Secrétaire temporaire de la "Joint Commission on Oceanography" de l'Union Internationale de Géodésie et de Géophysique".



Par une lettre du 12 février, Administration de l'Enseignement Supérieur et des Sciences, 2e section, n° 1773, il a été demandé un relevé précis des mesures "qui restent encore à prendre pour assurer complètement la sécurité et l'hygiène, conformément à la réglementation sur la protection du travail". Le relevé comporte les points suivants :

Réfection des façades, particulièrement celles de l'aile Sud, pour prévenir des accidents mortels par des chutes de pierres.

Séparation des installations de distribution d'eau et des conduites d'incendie dans l'aile ouest (bâtiment dont la démolition est prévue).

Installation d'une nouvelle distribution d'eau dans l'aile ouest (bâtiment dont la démolition est prévue).

Transfert dans d'autres locaux du Service de la Métrologie dont les activités sont dangereuses pour l'Institut. L'installation du Service de la Métrologie dans les locaux qu'il occupe actuellement a été décidée d'une manière abusive.

Libération des derniers locaux occupés par la gendarmerie dans le bâtiment central.

Mise en ordre de la cabine à haute tension.

Logement à proximité de la cabine à haute tension, du chef électricien responsable de la cabine.

Installation de bouches d'incendie conformément aux exigences de la Commission interministérielle d'incendie.

Installation de portes coupe-feu automatiques au magasin aux alcools, aile ouest.

Ignifugeage des boiseries de la toiture de l'aile ouest.

Installation de rigoles pour l'écoulement de liquides inflammables, aile ouest.

Etablissement d'égoûts pour les eaux de macération, aile ouest.

Remise en service des avertisseurs automatiques d'incendie.

Décongestionnement du dépôt de documents de l'aile sud, en raison de la charge.

Installation des dépôts de documents dans les locaux appropriés prévus dans le bâtiment central, de manière à arrêter la destruction du papier par la poussière.

Décongestionnement du conservatoire de la section d'Entomologie en raison de la charge.

Déplacement des laboratoires et de l'atelier de la section d'Entomologie en raison des mauvaises conditions d'éclairage et d'aération, installation dans des locaux distincts du conservatoire en raison des émanations dangereuses dégagées notamment par les collections. Reconstruction complète des laboratoires et des ateliers.

Déplacement des laboratoires et des ateliers de mammalogie, d'ornithologie, d'herpétologie, d'ichtyologie et de paléobotanique et installation dans des locaux distincts des conservatoires pour mettre le personnel à l'abri des poussières et des émanations toxiques provenant des manipulations et des collections. Reconstruction complète des ateliers et des laboratoires.

Déplacement des laboratoires et des ateliers de la section des Invertébrés récents avec reconstruction et installation de dispositifs contre les vapeurs toxiques et séparation des conservatoires.

Déplacement de l'atelier de la section d'Anthropologie installé dans des locaux trop bas et trop sombres.

Déplacement du laboratoire de chimie dans des locaux entièrement incombustibles et convenablement aérés.

Décongestionnement de tous les laboratoires, des conservatoires et des couloirs afin d'éviter les risques d'accident et de permettre un minimum de possibilité de manoeuvre en cas d'incendie, conformément au règlement général contre l'incendie.

Ventilation des laboratoires.

Construction des ateliers de sciage et de polissage des roches avec dispositifs contre la silicose.

Installation de toilettes en nombre suffisant et réparties rationnellement, conformément aux prescriptions du Règlement général sur la protection du travail, avec toilettes distinctes pour le personnel féminin, l'engagement de ce dernier a été imposé malgré l'avis contraire du Directeur de l'Institut.

Installation de lavabos conformément aux prescriptions du Règlement général sur la protection du travail.

Installation de toilettes pour le public avec locaux distincts pour les visiteurs des deux sexes.

Installation de toilettes dans les conciergeries qui en sont dépourvues.

Installation de vestiaires prévus pour le personnel par le Règlement général sur la protection du travail.

Appropriation des logements des surveillants concierges.

Installation de vestiaires pour le public.

Mise à la disposition du personnel des réfectoires prévus par le Règlement sur la protection du travail.

Mise à la disposition du personnel administratif de locaux convenables susceptibles de réduire la fréquence des maladies.

Suppression des fours de la chaufferie de l'aile ouest.

Modification de l'installation électrique de l'aile ouest qui présente un danger très grave.

Révision et réfection complète du chauffage de l'aile sud.



Révision complète de la chaufferie, activant un programme établi notamment en ce qui concerne les compresseurs, le dépoussiérage, les appareils de levage et le logement du chef chauffeur.

Accès à tous les locaux et organes du bâtiment dont l'Institut a la gestion, même si ces locaux sont occupés par des services qui lui sont étrangers.

Accès à tous les organes vitaux du bâtiment dont l'Institut a la gestion et possibilité de les contrôler à tout moment.

Nécessité d'obtenir que les services étrangers à l'Institut et logés dans les bâtiments dont celui-ci est responsable, assument régulièrement les charges d'économat qui leur incombent.

Nécessité d'exiger des mêmes services les autorisations réglementaires prévues par le Règlement général sur la protection du travail.

Fermeture complète du bâtiment central en vue d'assurer la sécurité.

Etablissement des dispositifs de sécurité contre l'effraction et le vol.

La lettre citée plus haut rappelle que le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles est personnellement responsable de tout ce qui est énuméré ci-dessus.

D'autre part, l'Administration a privé le Directeur de l'Institut des moyens nécessaires à l'accomplissement de ces devoirs.

Au 31 décembre 1951, aucune des mesures citées ci-dessus n'avait été exécutée, sauf la suppression des fours de la chaufferie de l'aile ouest.

o  
o o

L'étude du problème de la chaufferie, demandé la dernière fois par ma lettre du 4 février 1950, n° D. 31/596, n'a pas progressé. Elle doit porter sur les points suivants : évacuation des cendrées, accès à la salle de chauffe, moyens de levage pour éviter les accidents, hygiène du logement du chef-chauffeur, bruit des moteurs, traitement des eaux, dispersion des suies, mécanisation du chargement du charbon, extension de la soute à charbon, conditionnement du local des douches, insuffisance de lavabos, absence de vestiaire.

o  
o o

Le manque d'abris a été rappelé plusieurs fois au cours de l'année. Cette situation a déjà été signalée dans les rapports relatifs aux années 1940, pp. 76 à 78; 1941, pp. 72 à 74; 1942, pp. 58, 77 et 78; 1943, pp. 91 et 92; 1944, pp. 67 à 69; 1945, pp. 64 et 65; dans mon rapport verbal du 16 octobre 1947 à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. le Ministre des Travaux publics (voir rapport annuel 1947, p. 36; 1948, pp. 48, 51, 52, 101; 1949, pp. 37 à 39 et pp. 65 - 67), rappelée par mes lettres du 24 juillet 1947, n° 4110, du 11 décembre 1950, n° D. 29/5619. Les rapports, les propositions ainsi que leurs rappels datés d'avant le 10 mai 1940 sont omis ici.

o  
o o

Le 12 mai, il a été constaté que plusieurs parafoudres étaient déconnectés, d'autres étaient soudés au revêtement en zinc de la toiture. A la suite de l'interdiction formulée par les lettres du 28 novembre 1950, Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 1161 et du 8 juin 1951, Direction de l'Enseignement supérieur et des Sciences, n° 1161, aucune mesure conservatoire n'a été prise dans l'attente de l'intervention de l'administration compétente du Ministère des Travaux publics. Celle-ci a fait enlever subrepticement tous les parafoudres au début de décembre 1951. Au 31 décembre, l'établissement se trouvait encore toujours complètement dépourvu de tout moyen de protection contre la foudre.

o  
o o

L'année s'est terminée sans que les documents nécessaires aux enquêtes de commodo et d'incommodo m'aient été transmis. Au 31 décembre, les installations de l'Institut fonctionnaient donc irrégulièrement et vous n'aviez pas répondu, malgré mes rappels, à ma demande d'instructions au sujet d'une fermeture éventuelle.

o  
o o

L'intervention de la Direction générale de l'Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences a empêché l'Institut d'acquiescer avant la période de chauffe les grilles nécessaires à la bonne exploitation de la chaufferie. Au 31 décembre 1951, les grilles nécessaires n'étaient toujours pas fournies.

o  
o o

La modification du chauffage de l'aile ouest, qui consiste en une nouvelle installation, fut une expérience pénible pour l'Institut. L'entreprise fut confiée sans que les plans et cahier de charges aient reçu l'approbation du Directeur de l'Institut. Les travaux sont exécutés d'une manière désordonnée et en prenant des risques qui attestent un degré d'irresponsabilité peu ordinaire. Les collections ont souffert. Les travaux furent plusieurs fois suspendus sans raison apparente. Rien n'était prêt au seuil de la période de chauffe et vous avez dû, pour calmer le mécontentement du personnel, réduire les prestations, mesure inefficace, car pendant les quelques heures de prestations journalières, il était pratiquement impossible de travailler en raison du froid. Le 16 novembre 1951, la vapeur fut mise sur un premier secteur de l'installation. Au 31 décembre 1951, les travaux n'étaient pas finis. La suite de cette affaire figurera au rapport annuel pour 1952.

o  
o o

La situation signalée au deuxième alinéa de la page 38 du rapport 1950 à propos de l'aile ouest est restée inchangée, sauf en ce qui concerne l'aggravation.

A la suite des intoxications dont furent victimes certains membres du personnel, intoxications dues à l'humidité agissant sur les poussières d'anhydride arsénieux émanant notamment des collections tenues à nu en raison de carences dans la fourniture des plateaux-caisses, - carences issues de l'intervention de l'administration centrale - une réunion a été tenue le 22 août 1951.

Au 31 décembre 1951, aucune des mesures décidées n'avait été réalisée.

Il fallut un nouveau cas d'intoxication reconnu par le Service de santé administratif pour qu'une nouvelle réunion fut provoquée par M. A. Molitor, Chef de Cabinet.

A cette réunion qui eut lieu à l'Institut le 27 octobre 1951, prirent part :

|                   |  |
|-------------------|--|
| M. A. Molitor,    | Chef de Cabinet du Ministre de l'Instruction publique, accompagné de |
| M. L. Lefrancq,   | Inspecteur administratif au même Ministère,                          |
| M. Martin,        | Professeur détaché,  |
| M. G. Feytmans,   | Chef de Cabinet adjoint au Ministère des Travaux publics,            |
| M. A. Decastiaux, | Directeur d'Administration au même Ministère,                        |
| M. L. Goris,      | Ingénieur en chef-Directeur des Bâtiments de Bruxelles.              |

Y assistaient : M. le Conservateur délégué de l'Institut et M. le Secrétaire-administrateur.

Les autorités présentes préconisèrent ex abrupto l'exécution d'une série de solutions dont l'efficacité est rien de moins que douteuse et qui fait fi des impératifs techniques du travail de laboratoire.

Cette réunion fut à l'origine de deux autres réunions qui eurent lieu le 7 novembre 1951 et le 13 novembre 1951.

Le 31 décembre 1951, aucune des mesures décidées n'avait été réalisée.

o  
o o

Les avertisseurs automatiques d'incendie, comme il a été signalé au septième alinéa de la page 38 du rapport 1950, coupés le 17 janvier 1950, sont restés hors de service et ne fonctionnaient toujours pas au 31 décembre 1951.

A cette même date, malgré le rapport de la Commission interministérielle d'incendie, les installations d'eau nécessaires n'étaient toujours pas établies, pas plus qu'aucune des autres mesures imposées par le règlement élaboré par cet organisme.

o  
o o

En fin de l'année 1951 encore, il existait toujours à l'Institut des hommes de troupe de la gendarmerie et un dépôt d'habillement, occupant depuis onze ans les emplacements destinés aux dépôts de livres. Ceux-ci, comme il a déjà été dit, en grande partie abandonnés aux effets destructeurs de la poussière et de l'humidité.

o  
o o

Une année de plus également s'est écoulée sans que des mesures aient été prises pour que la cabine à haute tension soit sous surveillance pendant toute la journée. Rien, ou presque, n'a donc été fait pour améliorer la sécurité de l'Institut.

o  
o o

Depuis le 1er janvier 1951, la solution des divers problèmes relevant de l'hygiène n'a guère progressé. L'aménagement d'une salle à manger pour le personnel a été commencé, mais les travaux furent suspendus avant la fin de l'année.

Malgré le Règlement général sur la protection du travail, aucun vestiaire n'a encore été mis à la disposition du personnel de la chaufferie.

Les remarques faites dans les rapports antérieurs au sujet du logement du chef-chauffeur n'ont donné lieu à aucune réaction. Enfin, il convient de reprendre ici un extrait du rapport 1950 : "Aucune amélioration non plus n'est à signaler dans les conditions d'hygiène dans lesquelles doit travailler le personnel de diverses sections. Les divers rapports qui ont été remis, notamment par les services de l'Inspection du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et du Ministère de la Santé publique et de la Famille, n'ont provoqué aucune action malgré leur sévérité. Rien n'a été fait pour améliorer les conciergeries".

o  
o o

A l'initiative de M. l'Inspecteur administratif L. Lefrancq, M. le Directeur Général de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen a annoncé des mesures pour faire supporter par le personnel la dépense relative aux moyens de protection individuelle, y compris les vêtements de travail. Cette initiative est contraire aux dispositions du Règlement général pour la protection du travail, de l'exécution desquels est responsable le Directeur de l'Institut selon les termes de la lettre du 10 décembre 1949, Direction de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2ème section, n° S. G. /300.

o  
o o

Les conditions du travail administratif ont empiré. Toutes les propositions, entre autres celles introduites le 21 février 1948, tendant à simplifier la gestion et à réaliser des économies d'argent et de travail, sont restées sans suite. L'Institut se débat dans une situation qui peu à peu deviendra inextricable.

o  
o o

Il convient de relever que les propositions budgétaires pour 1951 subirent des réductions telles qu'elles ne pouvaient que réduire à peu de chose l'activité scientifique. L'article 10 du budget, qui était l'article vital, se vit amputer près de 50%. Cette décision équivalait à une désapprobation du travail scientifique de l'Institut. Si des réductions budgétaires s'avèrent indispensables, il paraît opportun que les modifications

soient faites en accord avec le Directeur de l'Institut, qui est responsable non seulement devant le Ministre, mais devant plusieurs autres instances, même situées bien loin au delà des frontières, du travail scientifique exécuté sous sa direction. Il n'en fut pas ainsi.

La réduction du budget, ramené de Frs. 33.205.000,00 à Frs. 28.174.000,00, malgré la hausse croissante des prix, a privé le Directeur de l'Institut des moyens nécessaires pour parer à la majorité des exigences de l'article 1382 et suivants du Code civil, du titre VIII, article 418 et suivants du Code pénal, de l'article 96 de l'arrêté royal du 2 octobre 1937, des articles 2, 9 et 12 de l'arrêté royal du 10 juillet 1869, des dispositions du Règlement général pour la protection du travail ainsi que des arrêtés ministériels pris en application de ce règlement général.

D'autre part, l'acquisition des moyens techniques et documentaires d'importance pour l'équipement général de la nation a été réduit à l'extrême, entraînant ainsi une réduction des possibilités de la recherche scientifique à travers le pays entier.

L'administration s'est efforcée d'arrêter l'activité des collaborateurs scientifiques tant belges qu'étrangers. Elle a ainsi voulu mettre fin à un régime séculaire qui a permis de maintenir à un certain niveau la réputation d'une nation dont la tradition intellectuelle est essentiellement subjective et se limite presque à l'expression.

La force acquise de l'Institut, la valeur du personnel scientifique ainsi que des appuis extérieurs ont, dans une certaine mesure, contrarié les efforts destructeurs.

o  
o o

Il importe de mentionner un nouveau procédé en matière comptable. Des modifications sont apportées, sous l'anonymat, aux bordereaux de liquidation joints aux titres de créance. De plus, certaines créances restent de longs mois sans être payées.

Le Directeur de l'Institut se trouve ainsi devant des créanciers réclamant à juste titre. Les chiffres des pièces comptables signées sont parfois anonymement modifiés. Les demandes d'explications, restent sans réponse. Dès à présent, pour sa sauvegarde et pour celle de ses collaborateurs, le Directeur de l'Institut fait toutes ses réserves pour le cas où des enquêtes seraient menées en matière de comptabilité. Des pièces comptables signées ont été retournées également avec leur date modifiée.

Aucune explication n'a été donnée au sujet de ces actes incorrects.

o  
o o

Depuis plusieurs années, l'attention a été attirée sur le problème que posent les avances de fonds. Le surcroît de travail qu'impose l'insuffisance des avances, tant à l'Institut que dans les services de l'administration centrale a été signalé. La seule modification intervenue, avant la fin de l'année 1951, était pour le moins inattendue : les avances de fonds, au lieu d'être augmentées, furent réduites de moitié par la suppression d'un des comptes de l'Institut. Cette mesure, plus apparentée à la comédie qu'à l'organisation du travail, a été communiquée par

téléphone et il ne m'a jamais été possible jusqu'à ce jour, d'obtenir la confirmation écrite de ces instructions. Il y fut néanmoins obtempéré. C'est ainsi que l'exercice 1951 s'est terminé alors que des factures représentant un montant global de plus de un million de francs pour le seul article 10 étaient impayées. Elles encombraient donc la comptabilité au seuil de l'exercice 1952. Si j'ajoute que vous avez décidé de faire payer certaines créances importantes de l'article 9 au moyen de fonds avancés, il m'est permis de me demander quel sera l'arriéré comptable au 31 décembre 1952. Cependant, le volume des réclamations des fournisseurs va croissant comme va croissant le volume des réponses dilatoires que le personnel administratif finira par faire avec des gestes de somnambules, mais coûteux.



Les rapports pour 1949 et pour 1950 ont exposé les difficultés provoquées par l'administration au sujet du renouvellement du contrat quinquennal avec l'Imprimerie Hayez en vue de la publication des mémoires de l'Institut.

La liste des Mémoires en suspens s'établissait alors comme suit :

- Walter Conrad & Hubert Kufferath. - Recherches sur les eaux saumâtres des environs de Lilloo. II. Partie descriptive, Algues et Protistes. Considérations écologiques.
- F. A. Schilder et M. Schilder. - Ph. Dautzenberg's collection of Cypræidæ.
- Ch. Deleers. - Sur une application de la statistique mathématique à la détermination des caractéristiques géométriques de Lamellibranches (1ère partie).
- A. Tixier-Durivault. - Revision de la famille des Alcyoniidæ. Le genre *Simularia* May, 1898.
- G. Cherbonnier. - Les Holothuries de Quoy et Gaimard.
- P. L. Maubeuge. - Les Ammonites bajociennes de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
- M. Lecompte. - Les Stromatoporoïdes du Dévonien moyen et supérieur du Bassin de Dinant. 2ème partie.
- M. Leriche. - Les Poissons tertiaires de la Belgique. (Supplément).
- M. Glibert. - Faune Malacologique du Miocène de la Belgique. II. Gastropodes.
- M. Glibert. - Gastropodes du Miocène moyen du Bassin de la Loire. Deuxième partie.
- M. Glibert. - Table analytique des Mémoires de l'Institut. (Mém. 101 - 110 (1943 - 1948). Mém. 2ème série 1 - 29 (1935 - 1947).
- G. Regnell. - Revision of the Caradocian-Ashgillian Cystoid fauna of Belgium.
- A. Noirfalise. - Etude d'une Biocénose. La Frênaie à *Carex* (*Caræto remotæ Fraxinetum* Koch 1926) avec annexes I, II et III de MM. E. Leloup, W. Adam et A. Ca-part.

M. Leclercq. - Tabanides (Diptera) de Belgique (Biologie et importance parasitologique de ces Diptères dans le Monde).

Feu W. Conrad et L. Van Meel. - Matériaux pour une monographie de Trachelomonas Ehrenberg, C. 1834, Strombomonas Deflandre, C., 1930 et Euglena Ehrenberg, C., 1832, genre d'Euglénacées.

Il faut signaler une fois de plus la lenteur avec laquelle des services ministériels règlent les affaires. On citera, à titre d'exemple, les avenants au contrat passé entre l'Institut et l'Imprimerie Hayez.

Le premier, transmis à l'administration centrale le 1er février 1951 fut retourné visé le 20 avril 1951. Le deuxième avenant, transmis à l'administration centrale le 26 juillet 1951, fut retourné le 3 octobre 1951. Le troisième avenant, transmis par mon office le 18 septembre 1951, ne m'était pas retourné en fin d'année.



Le rapport pour 1950 signalait que la plupart des situations pécuniaires du personnel de l'Institut avaient été régularisées. La fin de l'année 1951 a amené un nouveau désordre dans les traitements et le contrôle de ceux-ci est devenu pratiquement impossible. Les services administratifs de l'Institut furent assaillis de demandes d'explications et de réclamations émanant du personnel. Les services administratifs de l'Institut ne purent répondre aux nombreuses questions et le Directeur de l'Institut fut contraint d'inviter le personnel à patienter et à accepter les traitements qui lui étaient versés. Les mouvements d'augmentation ne furent pas exécutés. Une année de plus s'est passée sans que les traitements de MM. les Assistants L. Van Meel et A. Janssens soient régularisés, ce qui porte à plus de trois ans le temps écoulé au détriment de ces deux naturalistes éminents. On doit répéter ici encore un passage du rapport pour 1950 : "Quelque ridicule que la chose puisse paraître, en dépit de mes interventions répétées, aucun emploi de chauffeur d'auto n'était encore prévu au tableau du personnel au 31 décembre, alors que l'Institut dispose, depuis 1949, d'une camionnette achetée au moyen de crédits régulièrement votés par les Chambres".



Les apprentis-préparateurs, dont les traitements étaient payés par fonds avancés, sont restés près de trois mois sans toucher de traitements. Des solutions peu régulières furent tentées par l'administration centrale et un fonctionnaire s'est laissé aller à des propos injurieux pour un des membres du personnel administratif parce que le Directeur de l'Institut n'avait pas admis la procédure irrégulière que l'on voulait imposer.



Le Conseil du Personnel a été installé le vendredi 30 mars 1951. Malgré de nombreux rappels, au 31 décembre, le règlement d'ordre intérieur modèle-type devant permettre l'établissement du règlement d'ordre intérieur du Conseil du Personnel de l'Institut n'avait pas encore été reçu.

Ce Conseil a été tenu régulièrement au courant de la vie de l'Institut et des difficultés rencontrées dans les diverses affaires dont il a à connaître.

Le Directeur de l'Institut ne peut que se réjouir de la parfaite unité de vue qui l'unit au Conseil du Personnel dans sa totalité.

Malheureusement, les vœux justifiés que ce Conseil a émis au cours de l'année sous revue n'ont guère été suivis des mesures appropriées.

Comme il est dit plus haut, aucune mesure, entre autres, n'a été prise en faveur de la sécurité et de l'hygiène, moins encore de l'embellissement des lieux de travail. Il faut signaler la déception que l'on perçoit chez les délégués qui avaient cru que leur voix serait entendue. Après quelques réunions, on pouvait sentir que les délégués commençaient à considérer la réunion du Conseil comme une formalité de plus dans l'accomplissement de leurs tâches, formalité dont l'ennui n'est compensé que par le plaisir d'un entretien avec les diverses instances de l'établissement.

La lettre du 5 septembre 1951, Service social, section n° 2588, a invité le Directeur de l'Institut à ne plus intervenir dans l'octroi de secours sociaux au personnel qu'il dirige. Cette lettre impose que les requêtes soient adressées par le personnel, directement au Ministre de l'Instruction publique. Ainsi le Directeur de l'Institut a été mis dans l'impossibilité d'apporter son appui moral à ses collaborateurs. Ainsi a été enlevée au personnel la confiance qu'il ne peut mettre que dans un chef qu'il connaît. Les membres du personnel, dans les moments toujours pénibles où une aide s'impose, ébranlés déjà par l'adversité, adressent donc maintenant leurs requêtes à une administration qui, pour eux, est anonyme, donc dont ils craignent les réactions et se sentent seuls, avec leur faiblesse et leurs misères, non devant des hommes, mais devant une organisation qui ne les connaît pas. Les plus dignes d'entre eux ne veulent plus rien demander parce qu'ils ne savent plus à qui ils demandent. Cette réaction si humaine n'a pu sûrement être pressentie par ceux qui ont imposé ce changement.

o  
o o

Le rapport pour 1950, pages 40 et 41, rappelle comment une intervention étourdie de l'administration avait modifié certaines règles prudentes de gestion contre l'avis du Directeur de l'Institut. Cette intervention était d'ailleurs, comme il est dit dans mon rapport pour 1950, page 40, fondée sur un prétexte tendant à déshonorer un membre du personnel de l'Institut. La nouvelle interprétation des règlements qui fut imposée par certains fonctionnaires de l'administration centrale était la preuve manifeste de leur ignorance des problèmes et un réel blâme pour tous les fonctionnaires qui les avaient précédés, sans oublier de très nombreux ministres.

Le rapport pour 1950 a laissé en suspens à la date du 31 décembre l'historique de l'adjudication du 14 avril 1950, qui fit confier à la firme E. Blerot, de Braine l'Alleud, la fabrication de deux mille plateaux-caisses. On reprend ici le récit de cette affaire.



L'administration perdant pied et se trouvant dans l'incapacité d'arrêter la catastrophe qu'elle avait déclanchée, fit appel au Comité supérieur de Contrôle. Et l'on put ainsi assister à une séance inattendue au cours de laquelle le Comité supérieur de Contrôle tenta vainement de convaincre les délégués de l'Institut que les premiers plateaux-caisses fournis devaient être considérés comme répondant aux conditions imposées par le cahier de charges. Par contre, l'entrepreneur présent reconnaissait, comme il l'avait toujours fait, les vices de construction dénoncés par l'Institut. Ainsi seul, le Comité supérieur de Contrôle, aidé par le délégué du Ministère, M. le Directeur M. Knaepen, exerçait une pression pour que soit acceptée et payée une fourniture qui devait être refusée. L'éminent expert du Comité supérieur de Contrôle, intentionnellement ou non, confondait les dimensions extérieures et intérieures. Cette séance qui, visiblement, devait sauver la face pour l'administration plus qu'elle ne devait assurer un usage correct des deniers publics, n'eut pas de lendemain.

Une lettre du 1er février 1951, Direction générale de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 1161, a fait part de la décision de prolonger jusqu'au 28 février 1951, le délai de fourniture. M. E. Blerot ne put effectuer la fourniture pour cette date. Selon les instructions, le Directeur de l'Institut vous tenait régulièrement au fait de la carence de la firme E. Blerot.

Par la lettre du 30 mars 1951, Direction générale de l'Enseignement supérieur et des Sciences, 2e section, n° 1161, vous m'avez communiqué votre décision d'accepter la fourniture faite par M. E. Blerot et d'autoriser ce dernier à achever l'exécution du contrat. Malgré cette clémence, l'entrepreneur mit peu d'empressement à respecter ses nouvelles obligations mitigées; si peu qu'au 31 décembre 1951, le contrat n'était pas encore exécuté. Pendant ce temps des cas d'intoxication s'étaient révélés parmi le personnel. On y reviendra.

Une fois de plus, il faut reporter au prochain rapport annuel, la suite de l'aventure.



Trois autres expériences révélèrent, en 1951, la lourde erreur commise par l'administration lorsqu'elle bouleversa les sages principes de gestion qu'avaient toujours appliqués vos honorables prédécesseurs et les fonctionnaires avertis qui s'étaient succédés pendant de nombreuses années.

Trois adjudications, dont les cahiers de charges furent imposés contre l'avis du Directeur de l'Institut, devaient donner également lieu à des difficultés.

L'une confiait la construction de meubles à plateaux à la firme Kindt, de Waermaerde; la deuxième confiait la fourniture de plateaux-caisses à la firme Thiriart et Fils, de Wilsele; la troisième confiait la fourniture de caissettes entomologiques à la firme Hautvenne Frères d'Etterbeek.

Dans aucun des trois cas, le cahier de charges ne fut respecté et les difficultés apparurent dès l'exécution des pièces d'essai. Dès le début de ces affaires, il s'avéra que les délais ne seraient pas respectés

malgré l'interprétation indulgente qui fut faite par l'Administration centrale des textes amphigouriques qu'elle avait imposés contre l'avis du Directeur de l'Institut.

Au 31 décembre 1951, bien que les délais fussent échus pour chacune de ces entreprises, les contrats n'étaient pas exécutés.

Ces expériences ont causé un grave préjudice à l'Institut et à la fraction du patrimoine national qui lui est confié, en même temps qu'elles portaient atteinte à la santé du personnel. Certains cas d'intoxication ont été officiellement reconnus par des autorités médicales, ce qui n'exclut pas que des atteintes plus bénignes ou moins apparentes ne soient portées à la santé d'autres membres du personnel.



L'élaboration du catalogue des types zoologiques a été continué comme il a déjà été exposé dans les rapports pour 1948, 1949 et 1950.



M. le Ministre de l'Instruction publique a fait part, le 27 novembre 1950, de son intention de procéder à une réforme des Universités de l'Etat et des grandes institutions scientifiques afin d'en adapter les structures aux exigences de l'activité scientifique moderne et d'en confier la préparation à une commission restreinte.

Cette commission, instituée le 8 février 1951 était constituée de :

- MM. A. Molitor, Chef du Cabinet du Ministre de l'Instruction publique;
- G. Van de Veegaete, Directeur Général de l'Enseignement supérieur et des Sciences et de l'Enseignement moyen;
- F. Campus, Recteur de l'Université de l'Etat, à Liège;
- P. Horion, Administrateur-Inspecteur de l'Université de l'Etat, à Liège;
- A. Kluykens, Recteur de l'Université de l'Etat, à Gand;
- G. De Smet, Administrateur-Inspecteur de l'Université de l'Etat, à Gand;
- V. Van Straelen, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique;
- P. Bourgeois, Directeur de l'Observatoire royal de Belgique;
- F. Legrand et M. Knaepen, Directeurs de l'Enseignement supérieur et des Sciences;
- L. Lefrancq, Inspecteur administratif du Service des Sciences.

L'énoncé des titres est conforme à la copie de l'arrêté ministériel transmis à la Direction de l'Institut.

La Commission s'est réunie les 22 février (deux fois), 5 avril, 19 avril, 10 mai, 6 septembre, 11 octobre et 31 octobre 1951.

Sous l'impulsion des membres de l'Administration, la réforme du statut des Universités de l'Etat et des grandes institutions scientifiques n'a même pas été discutée. Il n'a été tenu aucun compte des études faites au cours de l'occupation par un groupe d'hommes particulièrement qualifiés réunis au Fonds national de la Recherche Scientifique.

Il convient à ce propos de rappeler les propositions du Directeur de l'Institut, en date du 25 août 1948, n° P. 8/2253 et les rapports pour 1948, pages 54 à 64, pour 1949, page 40, pour 1950, page 36 et pages 39 à 45.

Toute la lourdeur des rouages actuels continuera donc, sous la pression de l'Administration, à enliser de plus en plus et l'enseignement universitaire et les institutions de recherches, contribuant ainsi à retarder, si pas à rendre impossible, l'adaptation de ce pays aux progrès de la vie moderne. En regard de cette situation désastreuse, on peut placer celle qui existerait si les propositions issues des études entreprises par un groupe d'hommes compétents et indépendants avaient été admises. Une fraction considérable du personnel improductif des bureaux ministériels pourrait être licenciée tout en ajoutant à cette économie les effets bienfaisants de la rationalisation.



Chapitre XI. - LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE. -

Par arrêté royal du 5 janvier 1951, n° 1887, le mandat de Messieurs G. Blaise et L. Dekeyser, membres de la Commission administrative du Patrimoine, a été renouvelé pour un terme de trois ans prenant cours le 1er janvier 1951.

La composition de la Commission administrative du Patrimoine reste inchangée. Elle est constituée de :

|                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| MM. V. Van Straelen, | Président,      |
| G. Blaise,           | Vice-Président, |
| L. De Keyser,        | Membre,         |
| F. Demanet,          | Trésorier,      |
| baron R. Gendebien,  | Membre,         |
| C. Liégeois,         | Membre,         |
| F. Perot,            | Membre,         |
| J. Guillaume,        | Secrétaire.     |

Elle s'est réunie les 4 avril et 6 décembre 1951.

Son activité s'est étendue au cours de l'année sous revue notamment par la publication des résultats scientifiques des explorations entreprises dans l'Atlantique Sud et au lac Tanganika, ainsi que par la préparation de nouvelles entreprises.

La vente des cartes-vues à caractère didactique se chiffre à 229.356 exemplaires contre 401.605 pour l'année 1950.

Les ouvrages suivants sont sortis de presse :

- 10 janvier : A. Janssens "Manuel du Chasseur d'Insectes" 2e. édition.  
24 janvier : E. Leloup "Lamellibranches". - Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. Vol. III, fasc. I.  
12 février, 19 mars, 4 juillet et 17 octobre, "Le Gerfaut", fasc. I, II, III et IV.  
19 mars : A. Capart "Liste des Stations". - Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud (1948-1949) volume I. - Annexe.  
13 juin : E. Prudhoe "Trematoda, Cestoda and Acanthocephala".  
P. Basilewsky "Coleoptera Carabidae"  
A. W. Lacourt "Bryozoaires".  
E. Leloup "Méduses".  
K. Lindeberg "Cyclopidés (Crustacés décapodes)".  
Exploration hydrobiologique du lac Tanganika. vol. III, fasc. 2.  
13 juin : Ch. Van Goethem "Etude physique et chimique du milieu marin". - Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud (1948-1949) Vol. II, fasc. 1.  
22 août : R. Verheyen "Les Oiseaux d'eau de Belgique".  
12 octobre : R. Verheyen "De Watervogels van België".

Les séries de cartes-vues à caractère didactique sont sorties de presse aux dates suivantes :

- 25 janvier "Oiseaux de basse-cour" Coqs et Poules, 1ère série.
- 27 janvier "Vers parasites des Mammifères domestiques" 1ère série.
- 13 juillet "Poissons du Congo belge" 1ère série.
- 30 juillet "Parasites des Poissons" 1ère série.
- 30 juillet "Les Mammifères de nos bois" 2ème pochette du Service éducatif.
- 11 août "Vers parasites des Oiseaux", 1ère série.
- 3 octobre "Mammifères du monde entier", 1ère série.
- 6 novembre "Oiseaux du Congo belge", 1ère série.
- 7 décembre "Lépidoptères-Hétérocères", 1ère série.

Les collections se sont développées.

Le bilan s'élève à Frs. 3.726.154,05 contre Frs. 3.613.660,94 en 1950.



**Chapitre XII. - ASSOCIATION POUR L'ETUDE DE LA PALEONTOLOGIE  
ET DE LA STRATIGRAPHIE HOULLERES.**

Au cours de son huitième exercice, l'Association a poursuivi l'étude du massif de Herve, des bassins de Charleroi, de Mons, d'Andenne-Huy et de Liège.

L'Association, comme les années précédentes, a pu s'assurer l'appui financier de la presque totalité des sociétés charbonnières du pays, de la S. A. d'Ougrée-Marihaye, de la S. A. des Charbonnages d'Aiseau-Preisle et des diverses sociétés du groupe Brufina-Cofinindus.

Les instances officielles intéressées ont refusé tout concours.

Le résultat des études suivantes a été publié :

- A. Pastiels : "Etude du gisement houiller de la Campine. - Contribution à l'étude stratigraphique et paléontologique du Westphalien B. - Quelques éléments de la faune non-marine".
- H. Chadoir, Ch. Ancion, A. Pastiels et Y. Willière : "Etude géologique du bassin houiller de Charleroi. - La concession de Tergnée Aiseau-Preisle".
- W. Van Leckwijck, J. Scheere, F. Demanet et Y. Willière : "Etude géologique du bassin houiller de Mons. - Lithologie, flore et faune du Westphalien C dans la partie occidentale du massif du Borinage".

Le personnel scientifique se compose de MM. W. Van Leckwijck, ingénieur des mines, A. Pastiels, docteur en sciences, H. Chadoir, ingénieur des mines, Mme. Y. Willière, docteur en sciences et de M. Ch. Ancion, ingénieur des mines et ingénieur géologue, ce dernier mis gracieusement à la disposition de l'Association par M. le comte de Lauvoit, président de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie.

L'Association s'est également assuré la collaboration de MM. J. Scheere, A. Biot, L. Lambrecht et d'un personnel technique.

Chapitre XIII. - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE.

Par arrêté royal du 5 janvier 1951, n° 1887, le mandat de Monsieur N. Ensck, membre du Conseil de Surveillance, a été renouvelé pour une période de cinq ans, à partir du 1er janvier 1951.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition du Conseil, formé de

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| MM. le baron A. L'Heureux, | Président,         |
| L. Dekeyser,               | Membre-Secrétaire, |
| N. Ensck,                  | Membre,            |
| L. Solvay,                 | Membre,            |
| V. Larock,                 | Membre.            |

Le Conseil de Surveillance s'est réuni aux dates suivantes : 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 1951.

Les divers travaux entrepris pour le progrès de la science et de l'institution, ont trouvé auprès de ce collège l'appui bienveillant qu'il n'a cessé de témoigner en toutes circonstances à l'établissement. Une seule lettre émanant de ce collège a reçu une réponse de M. le Ministre de l'Instruction publique, sous la signature de M. le Directeur Général de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen.

o  
o o

Chapitre XIV. - LE "ZEEWETENSCHAPPELIJK INSTITUUT" ou  
L' "INSTITUT D'ETUDES MARITIMES".

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'année 1951 dans la composition du personnel scientifique, technique et administratif.

Les locaux du bâtiment situé rue du Midi, n° 16, réservé à l'Institut, ont été mis en ordre par l'Administration de la Marine et occupés dans le courant du mois de mars 1951.

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a continué à intervenir dans l'équipement scientifique.

Au cours de l'année sous revue, l'analyse chimique des échantillons d'eau de mer et le triage du plancton recueilli par le personnel de garde à bord du bateau-phare "West-Hinder" ont été poursuivis.

Les recherches sur la biologie du hareng ont porté, comme les années précédentes, sur deux groupes différents : le hareng du Fladen et le hareng guai. Des expériences de marquage de hareng furent entreprises au début de l'année, au large des côtes franco-belges. La saison harengière, anormalement courte, n'a pas permis de donner à ces expériences toute l'ampleur désirable. Au mois de décembre 1951, de nouvelles expériences furent tentées au large de Dunkerque : 315 individus ont pu être marqués.

La campagne de pêches expérimentales de crevettes a été poursuivie en 1951. Elle a pour but de déterminer l'effet de tamisage des mailles des chaluts à crevettes. Les recherches entreprises ont fait constater que les dégâts provoqués dans le stock crevettier par les mauvaises conditions climatiques de l'hiver 1946-1947, sont en régression et que la situation tend à redevenir normale.

Des expériences ont également été faites pour déterminer les populations et la vitesse de croissance des Pleuronectes.

Le Directeur de l'Institut, M. le Conservateur E. Leloup a représenté la Belgique au "Colloque sur Mytilicola" qui s'est tenu à Paris les 8 et 9 février 1951. Il a assisté au 3ème Congrès International de Sédimentologie organisé aux Pays-Bas du 5 au 12 juillet 1951.

Délégué par M. le Ministre des Communications, il a, accompagné de son adjoint technique, M. Ch. Gilis désigné comme expert, assisté à Amsterdam, du 1er au 9 octobre 1951, à la 39ème Conférence du Conseil International pour l'Exploration de la Mer.

Les travaux suivants ont été publiés:

A) E. Leloup.

- 1) Contributions à l'étude de la faune belge. XVIII. - Observations sur des poissons marins en 1949. (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg. T. XXVII, n° 4-5-6)
- 2) Sur la présence de Mytilicola intestinalis Steuer, le long de la côte de Belgique. (Revue des Travaux de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes. T. XVII - fasc. 2)
- 3) La situation de l'Ostréiculture dans le bassin de chasse d'Ostend de 1939 à 1948. (Cons. Int. Expl. de la Mer - Rapports et Procès-verbaux, vol. 128. - en collaboration avec M. Halewijck).

B) Ch. Gilis.

"Voortgezette observaties over de Visserij en de Biologie van de jaarlijkse Haringconcentraties door de Belgische Haringtreilers in de Noordzee uitgebaat".

A. - Volle Haringconcentraties 1950.

B. - Ljle Haringconcentraties 1950-51.



TABLEAU DES LIEUX EXPLORÉS.

1. - Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

Flandre occidentale.

Coxyde.  
Brabant.  
 de Louvain à Tirlemont.  
 de Jodoigne à Tirlemont.  
 Bruxelles : cimetièrre  
 de l'église N. D. de la  
 Chapelle.  
 Chaumont Gistoux.  
 Orp-le-Grand.  
 Jauche.  
 Hoogbutsel-Bautersem.  
 Hougaerde.  
 Lovenjoul.  
 Coorbeek-Loo.  
 Nivelles.

Anvers.

Oorderen, Kruisschans.  
Limbourg.  
 Tongres.  
 Heers.  
 Gossoncourt.  
 Rosmeer.  
Hainaut.  
 Peissant.  
 Soignies.  
 Maffle.  
 Tournai.  
Namur.  
 Hastière.  
 Waulsort.  
 Nismes.  
 Gourdinne.

2. - Section des Vertébrés récents.

Flandre occidentale.

Nieuport.  
 Woumen.  
 Dixmude.  
Brabant.  
 Tervuren.  
 Vertrijk.  
Anvers.  
 Anvers.  
 Berendrecht.  
 Hérenthals.  
 Lichtaart.

Hainaut.

Mignault.  
 Tournai.  
 Abbaye d'Aulne.  
Liège.  
 Liège.  
 Tilff.  
Namur.  
 Salzinnes.  
Luxembourg.  
 Torgny.

3. - Section des Invertébrés récents.

Flandre occidentale.

Roulers.  
 tout le littoral.  
Flandre orientale.  
 Doel.  
 St. Jan-in-Eremo.  
Brabant.  
 Forest.  
 Cortil-Noirmont.  
 Chaumont-Gistoux.  
 Bonlez.  
 Genappe.  
Liège.  
 Caverne du Bay-Bonnet.  
 Esneux.  
 Wandre.

Hermalle.

Vivegnis.  
 Gomzé-Andoumont.  
 Chaudfontaine.  
 Marchin.  
 Chertal.  
Hainaut.  
 Maffle.  
Anvers.  
 Oorderen, Kruisschans.  
Namur.  
 Régissa.  
 Houx.  
 Rouillon.  
Luxembourg.  
 Saint-Hubert.

4. - Section d'Entomologie.

Flandre occidentale.

Breedene.  
Le Zwijn.  
Zeebrugge.  
Knokke.  
Blankenberghe.  
La Panne.  
Ostende.

Flandre orientale.

Melle.  
Overmere.  
Brabant.  
Forêt de Soignes.  
Keerbergen.  
Alsemberg.  
Everberg.  
Cortenbergh.  
Hal.  
Anvers.  
Hérenthals.  
Hainaut.  
Lessines.  
Liège.  
Hockai.  
Ben-Ahin.

Manderfeld.  
Mont, St. Pierre.  
Losheimergraben.  
Limbourg.  
Hasselt.  
Dommel-Lanklaer.  
Exel.  
Zutendaal.  
Namur.  
Cerfontaine.  
Yvoir.  
Tailfer.  
Nismes.  
Dinant.  
Anseremme.  
Winenne.  
Rochefort.  
Han-sur-Lesse.  
Profondeville.  
Falmignoul.  
Bierwart.  
Luxembourg.  
La Roche.  
Torgny.  
Lacuisine.

5. - Section des Vertébrés fossiles. -

Brabant.  
Woluwe St. Lambert.  
Forest.  
Bauterssem.  
Hoegaerden.  
Anvers.  
Corderen, Kruisschans.

Boom.  
Hainaut.  
Soignes.  
Namur.  
Nismes.  
Thon-Samson.

6. - Section des Invertébrés primaires.

Brabant.  
Ways.  
Hainaut.  
Le Tournaisis.  
Liège.  
Huy.  
Herve.  
Charbon, d'Ougrée.

Charbon, d'Abhoos.  
Namur.  
Couvin.  
Senzeille.  
Aisemont.  
Saint-Servais.  
Spy.

7. - Section des Invertébrés du Secondaire et du Tertiaire.

Flandre occidentale.  
Coxyde.  
Flandre orientale.  
Cruybeke.  
Thielrode.

Hainaut.  
Saint-Symphorien.  
Masnuy-St-Jean.  
Peissant.  
Erquelines.  
Maffle.  
Spiennes.

Brabant.  
Wavre.  
Orp-le-Grand.  
Chaumont-Gistoux.  
Perwez.  
Jauche.  
Noville s/Mehaigne.  
Jodoigne.  
Gobertange.  
Hoogbutsel-Bautersem.  
Opheyliissem.  
Doormaal.  
Kerkom.  
Wauthier-Braine.  
Louvain.  
Pellenberg.  
Hougaerde.  
Vissenaken.  
Autgaerden.  
Marilles.  
Bonlez.  
Nivelles.

Anvers.  
Oorderen, Kruisschans.  
Burcht.  
Liège.  
Petit-Hallet.  
Grand-Hallet.  
Bertrée.  
Wansin.  
Lincen.  
Landen.  
Racour.  
Pellaines.  
Limbourg.  
Tongres.  
Vliermaal.  
Kleine Spouwen.  
Waltwilder.  
Rijkhoven.  
Hoeselt.  
Rixingen.  
Namur.  
Régissa.  
Houx.  
Rouillon.

8. - Section de Paléobotanique.

Flandre occidentale.  
Alveringem.  
Pervyze.  
Kaaskerke.  
St. Jacobs Kappelle.  
Oude Kappelle.  
Flandre orientale.  
Gand.  
Brabant.  
Genappe.  
Hainaut.  
Marchienne-Zone.

Liège.  
Ougrée.  
Aubel.  
Seilles.  
Couthuin.  
Plombières.  
Namur.  
Houx.  
Coutisse.  
Andenne.  
Floreffe.

9. Section de Minéralogie et de Pétrographie.

Flandre occidentale.  
Heyst.  
Brabant.  
Woluwe St. Lambert.  
Louvain.  
Bautersem.  
Quenast.  
Franquénies.  
Genappe.  
Ways.  
Mélin.  
Anvers.  
Anvers.  
Kalmthout.  
Hainaut.  
Chimay.  
Virelles-Froidchapelle.

Liège.  
Lincen.  
Limbourg.  
Tongres.  
Namur.  
Senzeille-Mariembourg.  
Philippeville-Mariembourg.  
Sautour.  
Matagne-la-Grande.  
Merlemont.  
Cerfontaine.  
Mazy.  
Lustin.  
Yvoir.  
Dave.  
Houx.  
Lahonry.  
La Pernelle. - Piroy.

10. - Service éducatif.

Brabant.  
Wezembeek,  
Cortil-Noirmont,  
Hoogen Bosch.

Limbourg.  
Bokrijk,  
Namur.  
Profondeville.



DEUXIEME PARTIE.

-0-

LE SERVICE ADMINISTRATIF.

Chapitre I. - PERSONNEL ADMINISTRATIF.

M. le Secrétaire-administrateur G. Van Put a guidé avec efficacité le personnel administratif dans les tâches nombreuses et variées qui incombent à l'administration d'une institution à structure compliquée comme l'est l'Institut royal des Sciences naturelles.

La plus étroite collaboration existe entre le personnel administratif et le fonctionnaire qui le dirige et, les conditions de travail restant très mauvaises, je ne puis que louer l'activité de M. le Secrétaire-administrateur et le dévouement avec lequel le personnel administratif fait face aux diverses exigences du service.

Je dois malheureusement constater que toutes les observations formulées dans les précédents rapports sont toujours d'actualité.

Les acquisitions.

Au cours de l'exercice, 2.000 plateaux-caisses n° 1, 46.333 cuvettes diverses, 30.640 tubes de verre, 6.834 litres d'alcool, 671 bocal, 400 litres de térébenthine ont été acquis pour être distribués dans les diverses sections.

Les sections ont complété leur équipement et leurs accessoires comme suit :

Section d'Anthropologie et de Préhistoire.

1 éllipsographe Rieflier.

Section des Vertébrés récents.

2 appareils de Berleze.

5 armoires vestiaires.

Section des Invertébrés récents.

2 fichiers en bois, à 36 tiroirs.

1 electronic exposure photometer.

1 centrifugeuse Roto-Silence III.

Section d'Entomologie.

4 fichiers en bois, à 18 tiroirs.

3.300 petites caissettes entomologiques.

810.000 épingles entomologiques diverses.

515.000 minuties.

1.500.000 supports.

Section des invertébrés secondaires et tertiaires.

1 microscope stéréoscopique Zeiss.

1 étuve Griffin & Tatlock.

4 classeurs métalliques.

Section des Invertébrés primaires.

1 machine à surfacer de précision.

2 dosimètres C. K.

1 appareil EDM 135, type labo, grossissement 3 x.

3 meubles à lames minces.

1 agrandisseur super Collina.

Section de Minéralogie et de Pétrographie.

- 1 pompe à air Eimer.
- 1 compresseur de laboratoire.
- 1 camera microphotographique Wild.

Section de Paléobotanique.

- 3 classeurs métalliques.

Section des Vertébrés fossiles.

- 1 appareil EDM 105, type labo, grossissement 2 x.
- 2 classeurs métalliques.

Service de Documentation.

- 6 classeurs métalliques.

Service administratif.

- 1 appareil à photocopier.
- 1 appareil à cirer, polir et récurer.
- 1 aspirateur Nilfisk.
- 3 classeurs métalliques.
- 3 machines à écrire.

Service de la menuiserie.

- 1 four séchoir.

L'atelier de la menuiserie a exécuté les travaux suivants : 1 hangar pour les squelettes de baleines, 1 garage pour la camionnette et des vélos; 489 caisses pour les explorations et pour d'autres usages, 1 meuble à six portes pour servir de vestiaire, 1 meuble pour enfermer l'outillage, 2 meubles séchoirs pour les lames minces, 1 meuble pour un appareil enregistreur, 75 socles pour des piles de plateaux et pour des fichiers, 1950 blocs pour des collections, 5 tables, 15 plateaux d'exposition, 20 pour le lavage des terres, 20 pour des godets et 65 pour des coupes microscopiques, 75 planchettes pour des meubles de la section d'Entomologie, 32 cadres pour des notices, 100 mètres de moulures pour des cartes murales, 500 lattes pour des collections, 16 bacs pour des arbustes.

Il a assumé toutes les tâches d'entretien, participé aux études des besoins spécifiques de l'Institut en matière de menuiserie et assuré le contrôle en vue de la réception des fournitures.



L'atelier du service de chauffage a eu l'activité suivante : exploitation de l'installation pendant la période de chauffe, nettoyage des chaudières après l'hiver, intérieur et extérieur, entretien de la chaufferie, remplacement de 600 grilles, réparation de radiateurs, entretien et réparation de l'installation, démontage des réchauffeurs d'eau des cabines, nettoyage de trois citernes, exécution de divers travaux pour les sections de l'Institut.



Le service de l'électricité et de la mécanique a assuré la surveillance et l'entretien des installations et des appareils électriques. Il a surveillé et entretenu les batteries de l'installation de téléphonie intérieure, les appareils de contrôle, les appareils de laboratoire et la

cabine à haute tension. Il a entretenu les groupes des pompes et leur bourrage.

De nouvelles installations ont été faites au gré des besoins. De nombreux renseignements ont été donnés aux services techniques du Ministère des Travaux publics. Ce service surchargé suffit avec beaucoup de peine aux nombreuses exigences de l'Institut.



La surveillance de l'entrée de l'Institut est assurée par deux surveillants concierges, celle des galeries publiques par sept surveillants.

Le nombre de visiteurs s'est élevé à 146.145.

La garde de nuit a été montée par deux surveillants.

Neuf nettoyeurs ont été chargés de l'entretien des locaux, un nettoyeur a assumé la charge de chauffeur de la camionnette.

Outre quantité de travaux courants, le personnel de surveillance et d'entretien a exécuté les travaux suivants : la transformation et l'aménagement de la salle V pour en faire des bureaux, la construction d'un hangar pour abriter les squelettes de baleines et d'un garage pour la camionnette et les vélos, la réfection d'un plafond et des murs d'un bureau, le remblayage d'un trou de 100 m<sup>3</sup> ayant servi à l'enfouissement des ossements de baleines, la réparation de serrures et la fabrication de clés, la construction de 12 piquets en béton armé, le placement de ces piquets ainsi que de 6 plaques métalliques pour la réserve de chasse de Nieuport.



Chapitre II. - EMPLOI DES FONDS.

Les crédits inscrits pour le compte de l'Institut au budget de l'année 1951, s'élèvent à :

|  |                           |
|--|---------------------------|
| pour le "Personnel"  | Frs. 14.085.000,00        |
| transféré par voie d'avances de fonds au crédit "Matériel" | - Frs. 175.000,00         |
|  | <u>Frs. 13.910.000,00</u> |
| pour le "Matériel"   | <u>Frs. 13.651.792,00</u> |

Total : Frs. 27.561.792,00

se répartissant comme suit :

|                    |                        |                    |
|--------------------|------------------------|--------------------|
| <u>"PERSONNEL"</u> |                        |                    |
|                    |                        | Frs. 14.085.000,00 |
| à l'art. 3/3       | Frs. 13.985.000,00     |                    |
| à l'art. 4/2       | <u>Frs. 100.000,00</u> |                    |
|                    |                        | Frs. 14.085.000,00 |

Pour faciliter les paiements des dépenses à imputer sur l'art. 3/3 (rémunération des agents salariés), une somme de Frs. 175.000,00 a été transférée sous forme d'avances de fonds au compte "Matériel".

Cette somme a été justifiée avec le compte "Matériel" ci-dessous :

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Montant du crédit :                          | Frs. 13.476.792,00        |
| Transféré de l'art. 3/3 au compte "Matériel" | - Frs. 175.000,00         |
|  | <u>Frs. 13.651.792,00</u> |

|                   |                          |                          |
|-------------------|--------------------------|--------------------------|
| <u>"MATERIEL"</u> |                          |                          |
| à l'art. 3/3      |                          | Frs. 175.000,00          |
| à l'art. 6/3      |                          | Frs. 500.000,00          |
| à l'art. 7/3      | Frs. 44.000,00           |                          |
|                   | - Frs. 8.000,00          | Frs. 36.000,00           |
|                   | <u>Frs. 800.000,00</u>   |                          |
|                   | - Frs. 100.000,00        |                          |
|                   | <u>Frs. 700.000,00</u>   |                          |
| Cr. suppl.        | + Frs. 55.000,00         | Frs. 755.000,00          |
| à l'art. 10/3     | Frs. 5.620.000,00        |                          |
| Cr. suppl.        | + Frs. 150.000,00        | Frs. 5.770.000,00        |
|                   | <u>Frs. 1.000.000,00</u> |                          |
| Cr. suppl.        | + Frs. 200.000,00        | Frs. 1.200.000,00        |
| à l'art. 12/1     | Frs. 1.308.000,00        |                          |
|                   | + Frs. 100.000,00        |                          |
|                   | <u>Frs. 1.408.000,00</u> |                          |
|                   | - Frs. 100.000,00        | Frs. 1.308.000,00        |
|                   |                          | <u>Frs. 9.744.000,00</u> |
|                   | à reporter :             | Frs. 9.744.000,00        |



|  |                         |             |                      |
|--|-------------------------|-------------|----------------------|
|  | report :                | Frs.        | 9.744.000,00         |
| à l'art. 13/2  | Frs. 80.000,00          |             |                      |
|  | - <u>Frs. 20.000,00</u> | Frs.        | 60.000,00            |
| à l'art. 14/3  | Frs. 440.000,00         |             |                      |
|  | - <u>Frs. 40.000,00</u> | Frs.        | 400.000,00           |
| à l'art. 18/1  | Frs. 1.000.000,00       |             |                      |
| Cr. suppl.   | + <u>Frs. 14.700,00</u> | Frs.        | 1.014.700,00         |
| à l'art. 19/3  |                         | Frs.        | 500.000,00           |
| Art. 10/3. - Report de l'art. 12/3 de l'ex.<br>1950 à l'art. 10/3 de 1951.       |                         | Frs.        | 15.000,00            |
| Report de l'art. 12/3 de l'ex.<br>1950 à l'art. 10/3 de l'ex. 1951.              |                         | Frs.        | 16.000,00            |
| Report de l'art. 13/3 de l'ex.<br>1950 à l'art. 10/3 de l'ex. 1951.              |                         | Frs.        | 740.000,00           |
| Art. 11/3. - Report de l'art. 11/3 de l'ex.<br>1950 à l'art. 11/3 de l'ex. 1951. |                         | Frs.        | 230.463,00           |
| Art. 18/1. - Report de l'art. 20/1 de l'ex.<br>1950 à l'art. 18/1 de l'ex. 1951. |                         | Frs.        | 917.410,00           |
| Report de l'art. 20/1 de l'ex.<br>1950 à l'art. 18/1 de l'ex. 1951.              |                         | <u>Frs.</u> | <u>14.219,00</u>     |
|  |                         | Frs.        | 13.651.792,00        |
| Montant des crédits "Personnel"  |                         | Frs.        | 13.910.000,00        |
| et "Matériel" réunis   |                         | <u>Frs.</u> | <u>13.651.792,00</u> |
|  |                         | Frs.        | 27.561.792,00        |

Emploi des crédits.

PERSONNEL.

Article 3/3.                      Crédit accordé :                      Frs. 13.985.000,00

Traitements d'activité du Directeur, du personnel scientifique, administratif, technique et de surveillance; rémunération des agents stagiaires et temporaires. Indemnités familiales, de foyer ou de résidence, de naissance, spéciales à certains agents de la taxidermie; allocations de la mère au foyer; cotisation patronale à l'O. N. S. S. et à la Caisse de Retraite, pécule de vacances; allocations temporaires extra-conventionnelles; remboursements au Trésor et arriérés se rapportant à des exercices antérieurs.



N. B. Le présent rapport a été dressé d'après les états de paiement reçus du Service de la Comptabilité générale du Ministère de l'Instruction publique.

REGULARISATIONS ET CREDITS SUPPLEMENTAIRES. -

Ministère des Finances.

22 et 24 mars 1952. - Loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1951 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1950 et antérieurs.

-----

I. Régularisations.

Article 1er. - En vue de permettre la liquidation de créances se rapportant à l'exercice 1950 et à des exercices antérieurs, autorisation est donnée :

.....  
L. - Au Ministre de l'Instruction publique d'imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1951 :

Section V. - Enseignement supérieur et des Sciences.

1° A la charge de l'article 3/3 (services permanents: agents définitifs et temporaires : établissements scientifiques), une somme de 64.000,00 francs, dont 5.641,00 francs à relever de la prescription quinquennale.

II. Crédits supplémentaires.

Article 2. - Il est ouvert, pour être rattaché à des budgets de l'exercice 1951, à l'effet de couvrir des dépenses de l'exercice 1951, des crédits supplémentaires détaillés au tableau annexé à la présente loi, et s'élevant, pour les divers budgets, aux sommes ci-après :

.....  
Budget du Ministère de l'Instruction publique.

Section V. - Enseignement supérieur et des Sciences.

Article 3/3. Etablissements scientifiques : 1.742.000,00 francs.

o  
o o

MATERIEL.

|                                  | Montant des dépenses | Montant des crédits accordés |
|----------------------------------|----------------------|------------------------------|
| <u>Article 3/3</u>               |                      |                              |
| Rémunération des agents salariés | 175.000,00           |                              |
| Reliquat                         | 0,00                 | 175.000,00                   |
| .....<br>o o                     |                      |                              |
| à reporter                       | 175.000,00           | 175.000,00                   |

|   |        | Montant<br>des<br>dépenses | Montant des<br>crédits<br>accordés. |
|---|--------|----------------------------|-------------------------------------|
| report  | Frs.   | 175.000,00                 | 175.000,00                          |
| <u>Article 6/3</u>  |        |                            |                                     |
| Indemnités accidentelles allouées<br>aux collaborateurs.  | Frs.   | 499.970,00                 |                                     |
| Reliquat  | Frs.   | <u>30,00</u>               | 500.000,00                          |
| o   |        |                            |                                     |
| o o   |        |                            |                                     |
| <u>Article 7/3</u>  |        |                            |                                     |
| Jetons de présence de Messieurs<br>les Président, Secrétaire et Mem-<br>bres du Conseil de Surveillance.<br>Frais de route et de séjour.  | Frs.   | 44.000,00                  |                                     |
| Réduction   | - Frs. | <u>8.000,00</u>            |                                     |
| Crédit ra-<br>mené à  | Frs.   | 36.000,00                  |                                     |
| Montant des dépenses  | Frs.   | 34.556,00                  |                                     |
| Reliquat  | Frs.   | <u>1.444,00</u>            | 36.000,00                           |
| o   |        |                            |                                     |
| o o   |        |                            |                                     |
| <u>Article 9/3</u>  |        |                            |                                     |
| Eclairage, chauffage, force motrice,<br>service des eaux, affranchissement<br>des correspondances, télégrammes,<br>abonnements et communications té-<br>léphoniques. Transport et autres dé-<br>penses de consommation. | Frs.   | 800.000,00                 |                                     |
| Réduction   | - Frs. | <u>100.000,00</u>          |                                     |
|   | Frs.   | 700.000,00                 |                                     |
| Crédit supp.  | + Frs. | <u>55.000,00</u>           |                                     |
|   | Frs.   | 755.000,00                 |                                     |
|   |        | <u>Crédit Dépenses</u>     |                                     |
| a) Electricité  |        | 225.000 222.012,00         |                                     |
| b) Gaz  |        | 156.000 155.933,00         |                                     |
| c) Eaux   |        | 105.000 103.848,00         |                                     |
| e) Téléphones   |        | 44.000 43.784,40           |                                     |
| f) Transports   |        | 225.000 192.532,00         |                                     |
|   |        | <u>755.000, 718.109,40</u> |                                     |
| Reliquat  | Frs.   | 718.109,40                 |                                     |
|   | Frs.   | <u>36.890,60</u>           | 755.000,00                          |
| o   |        |                            |                                     |
| o o   |        |                            |                                     |
| à reporter  | Frs.   | 1.466.000,00               | 1.466.000,00                        |

|  |                 | Montant<br>des<br>dépenses | Montant des<br>crédits<br>accordés. |
|--|-----------------|----------------------------|-------------------------------------|
| report :   |                 | Frs. 1.466.000,00          | 1.466.000,00                        |
| <u>Article 10/3</u>  |                 |                            |                                     |
| Locaux, matériel et mobilier : dépenses d'entretien et d'équipement. Fournitures de bureau. Acquisitions d'ouvrages et de publications, abonnements aux journaux et publications officielles. Reliures. Achat d'uniformes. Achat de collections. |                 |                            |                                     |
|  |                 | Frs. 5.620.000,00          |                                     |
| Crédit supp.   | Frs. 150.000,00 |                            |                                     |
|  |                 | <u>Frs. 5.770.000,00</u>   |                                     |
| Reports de   |                 |                            |                                     |
| l'art. 12/3 de   |                 |                            |                                     |
| l'ex. 1950 à   |                 |                            |                                     |
| l'art. 10/3 de   |                 |                            |                                     |
| l'ex. 1951.  | Frs. 15.000,00  |                            |                                     |
|  | Frs. 16.000,00  |                            |                                     |
|  | Frs. 740.000,00 |                            |                                     |
|  |                 | <u>FRS. 6.541.000,00</u>   |                                     |
|  |                 | <u>Accordé</u>             | <u>Dépenses</u>                     |
| a) Entret. loc. des bâtiments  | 518.000,00      | 518.075,00                 |                                     |
| b) Entret. du mobilier   | 256.600,00      | 256.515,00                 |                                     |
| c) Entret. du matériel   | 196.200,00      | 196.137,00                 |                                     |
| d) Rémunér. du personnel à prestations incomplètes   | -               | -                          |                                     |
| e) Fournitures de bureau.  | 212.300,00      | 212.270,00                 |                                     |
| f) Abonn. aux journaux et public. officielles.   | 400,00          | 400,00                     |                                     |
| g) Fournit. de laboratoire et d'atelier (matériel de consommation : produits chimiques, verrerie, alcools, petit outillage, etc.   | 2.053.970,00    | 2.037.969,19               |                                     |
| h) néant   | -               | -                          |                                     |
| i) équipement du matériel  | 261.000,00      | 260.928,00                 |                                     |
| j) équipement du mobilier  | 1.189.710,00    | 341.841,00                 |                                     |
| k) achat d'ouvrages et de pub. scient. Reliures  | 1.166.720,00    | 1.166.718,56               |                                     |
| à reporter :   | 5.855.000,00    | 4.990.853,75               | 1.466.000,00 1.466.000,00           |

|   |                     |                          | Montant<br>des<br>dépenses | Montant des<br>crédits<br>accordés |
|---|---------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| report :  | 5.855.000,00        | 4.990.853,75             | 1.466.000,00               | 1.466.000,00                       |
| l) achat d'uniformes  | 38.400,00           | 38.387,00                |                            |                                    |
| m) Collections diverses   | 647.600,00          | 632.599,25               |                            |                                    |
|   | <u>6.541.000,00</u> | <u>5.661.840,00</u>      | 5.661.840,00               |                                    |
| Reliquat  |                     |                          | <u>879.160,00</u>          | 6.541.000,00                       |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
| <u>Article 11/3</u>   |                     |                          |                            |                                    |
| Publications.   |                     |                          |                            |                                    |
|   | Frs.                | 1.000.000,00             |                            |                                    |
| Crédit suppl.   | Frs.                | 200.000,00               |                            |                                    |
|   |                     | <u>Frs. 1.200.000,00</u> |                            |                                    |
| Report de l'art. 13/3 de l'ex. 1950 à l'art. 11/3 de l'ex. 1951.    |                     |                          |                            |                                    |
|   | Frs.                | 230.463,00               |                            |                                    |
|   |                     | <u>Frs. 1.430.463,00</u> |                            |                                    |
| Reliquat  | Frs.                |                          | 1.220.964,00               |                                    |
|   | Frs.                |                          | <u>209.499,00</u>          | 1.430.463,00                       |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
| <u>Article 12/1</u>   |                     |                          |                            |                                    |
| Combustibles.   |                     |                          |                            |                                    |
|   | Frs.                | 1.408.000,00             |                            |                                    |
| Réduction   | Frs.                | 100.000,00               |                            |                                    |
|   |                     | <u>Frs. 1.308.000,00</u> |                            |                                    |
| Reliquat  | Frs.                |                          | 1.265.679,00               |                                    |
|   | Frs.                |                          | <u>42.321,00</u>           | 1.308.000,00                       |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
|   | o                   |                          |                            |                                    |
| <u>Article 13/2</u>   |                     |                          |                            |                                    |
| Achat et utilisation de véhicules automoteurs, propriété de l'Etat. |                     |                          |                            |                                    |
| a) Dépenses de consommation.  |                     |                          |                            |                                    |
| b) Dépenses d'entretien et de réparations.                          |                     |                          |                            |                                    |
|   | Frs.                | 80.000,00                |                            |                                    |
| Réduction   | - Frs.              | 20.000,00                |                            |                                    |
|   |                     | <u>Frs. 60.000,00</u>    |                            |                                    |
| à reporter  |                     |                          | 10.745.463,00              | 10.745.463,00                      |

|   |               | Montant des dépenses | Montant des crédits accordés |
|---|---------------|----------------------|------------------------------|
|   | report : Frs. | 10.745.463,00        | 10.745.463,00                |
| <u>Article 13/2 (suite)</u>                             |               |                      |                              |
|   | Frs.          | 59.626,00            |                              |
| Reliquat  | Frs.          | <u>374,00</u>        | 60.000,00                    |
|   | o             |                      |                              |
|   | o o           |                      |                              |
| <u>Article 14/3</u>                                     |               |                      |                              |
| Dépenses afférentes aux déplacements                    |               |                      |                              |
|   | Frs.          | 440.000,00           |                              |
| Réduction   | - Frs.        | 40.000,00            |                              |
|   | Frs.          | <u>400.000,00</u>    |                              |
|   | Accordé       | Dépenses             |                              |
|   |               | 400.000,00           |                              |
| b) Titres de transport.                                 |               | 98.650,30            |                              |
| c) Cartes de tram                                       |               | 9.069,00             |                              |
| d) Indemnités kilométriques                             |               | 4.050,00             |                              |
| e) Frais de route et de séjour                          |               | 236.918,00           |                              |
| f) Missions à l'étranger.                               |               | -                    |                              |
|   | Frs.          | <u>348.687,30</u>    |                              |
| Reliquat  | Frs.          | <u>51.312,70</u>     | 400.000,00                   |
|   | o             |                      |                              |
|   | o o           |                      |                              |
| <u>Article 18/1</u>                                     |               |                      |                              |
| Travaux et fournitures de premier équipement. Mobilier. |               |                      |                              |
|   | Frs.          | 1.000.000,00         |                              |
| Crédit suppl.   | Frs.          | 14.700,00            |                              |
|   | Frs.          | <u>1.014.700,00</u>  |                              |
| Reports de l'art. 20/1 de l'ex. 1950                    | Frs.          | 917.410,00           |                              |
| à l'art. 18/1 de l'ex. 1951.                            | Frs.          | 14.219,00            |                              |
|   | Frs.          | <u>1.946.329,00</u>  |                              |
|   | Frs.          | 765.956,00           |                              |
| Reliquat  | Frs.          | <u>1.180.373,00</u>  | 1.946.329,00                 |
|   | o             |                      |                              |
|   | o o           |                      |                              |
| à reporter  | Frs.          | <u>13.151.792,00</u> | <u>13.151.792,00</u>         |

|                                      |      | Montant des dépenses | Montant des crédits accordés |
|--------------------------------------|------|----------------------|------------------------------|
| report :                             | Frs. | 13.151.792,00        | 13.151.792,00                |
| <u>Article 19/3</u>                  |      |                      |                              |
| Frais de vulgarisation scientifique. | Frs. | 500.000,00           |                              |
| Reliquat                             | Frs. | <u>0,00</u>          | 500.000,00                   |
|                                      | Frs. | 13.651.792,00        | 13.651.792,00                |

RECAPITULATION.

| Articles | Crédits accordés | Dépenses      | Reliquats    |
|----------|------------------|---------------|--------------|
| 3/3      | 175.000,00       | 175.000,00    | 0,00         |
| 6/3      | 500.000,00       | 499.970,00    | 30,00        |
| 7/3      | 36.000,00        | 34.556,00     | 1.444,00     |
| 9/3      | 755.000,00       | 718.109,40    | 36.890,60    |
| 10/3     | 6.541.000,00     | 5.661.840,00  | 879.160,00   |
| 11/3     | 1.430.463,00     | 1.220.964,00  | 209.499,00   |
| 12/1     | 1.308.000,00     | 1.265.679,00  | 42.321,00    |
| 13/2     | 60.000,00        | 59.626,00     | 374,00       |
| 14/3     | 400.000,00       | 348.687,30    | 51.312,70    |
| 18/1     | 1.946.329,00     | 765.958,00    | 1.180.373,00 |
| 19/3     | 500.000,00       | 500.000,00    | 0,00         |
|          | 13.651.792,00    | 11.250.387,70 | 2.401.404,30 |
|          |                  | 13.651.792,00 |              |



### Chapitre III. - TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'INSTITUT.

Ce qui est exposé au dernier alinéa de la page 37, ainsi qu'à la page 38 du rapport pour 1950 est encore toujours vrai.

Une année de plus, 1951, s'est écoulée sans qu'aucun local du nouveau bâtiment n'ait été équipé quoique les travaux aient débuté en 1935. Les détériorations signalées la dernière fois dans le rapport pour 1950 vont en s'accroissant.

L'achèvement des conservatoires prévu une première fois pour fin 1948, une seconde fois pour mars 1951, a été retardé par l'absence complète d'instructions de M. le Ministre des Travaux publics, pendant toute l'année, au sujet des traverses horizontales métalliques. La décision au sujet de la nature de leur peinture n'a pas été prise non plus.

Il en est de même en ce qui concerne les portes coupe-feu.

Cependant, une conduite rationnelle des travaux permettrait l'achèvement en trois mois.

Les retards dus à l'administration entraînent le paiement des hausses de prix et augmentent ainsi inutilement le prix du bâtiment.

A ce propos, on ne citera que pour mémoire l'accroissement vertigineux des intérêts intercalaires.

Au 31 décembre 1951, le nouveau bâtiment n'est toujours pas fermé et sa couverture pas terminée. En beaucoup d'endroits, les parties achevées se détériorent.

Le revêtement des façades devait être terminé fin août 1950.



L'année 1951 a vu modifier, sur vos instructions, les relations qui avaient existé depuis plus d'un siècle entre l'Institut et certains services relevant d'autres départements : le Directeur de l'Institut a été prié de rompre les contacts directs avec les divers services et administrations publiques auxquels le Directeur Général de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen transmettra éventuellement les desiderata de l'Institut.

Ainsi doit s'alourdir encore la machine administrative, déjà si incapable de se mouvoir.

La décision a eu pour autre résultat de rendre responsables des problèmes si spéciaux de l'Institut, des fonctionnaires totalement ignorants des méthodes et des impératifs qui sont l'essence de son activité, autant que des premiers principes de la construction. Le Directeur de l'Institut a dû prendre note que M. L. Lefrancq, Inspecteur administratif, a pris part, hors de sa connaissance, à des réunions au Ministère des Travaux publics, où il représentait le Ministre de l'Instruction publique. Ces interventions dans des questions qui ne furent pas soumises au Directeur de l'Institut, dégagent entièrement la responsabilité de celui-ci à partir du 21 juin 1951.

Les positions prises par le délégué du Ministre de l'Instruction publique peuvent en effet avoir des répercussions extrêmement lointaines que ne pourrait pressentir cet agent, étudiant en droit arrêté dans ses études, que rien n'a préparé à s'occuper de constructions ou de problèmes scientifiques et qui est loin d'entrevoir le fouillis d'exigences de

### Chapitre III. - TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'INSTITUT.

Ce qui est exposé au dernier alinéa de la page 37, ainsi qu'à la page 38 du rapport pour 1950 est encore toujours vrai.

Une année de plus, 1951, s'est écoulée sans qu'aucun local du nouveau bâtiment n'ait été équipé quoique les travaux aient débuté en 1935. Les détériorations signalées la dernière fois dans le rapport pour 1950 vont en s'accroissant.

L'achèvement des conservatoires prévu une première fois pour fin 1948, une seconde fois pour mars 1951, a été retardé par l'absence complète d'instructions de M. le Ministre des Travaux publics, pendant toute l'année, au sujet des traverses horizontales métalliques. La décision au sujet de la nature de leur peinture n'a pas été prise non plus.

Il en est de même en ce qui concerne les portes coupe-feu.

Cependant, une conduite rationnelle des travaux permettrait l'achèvement en trois mois.

Les retards dus à l'administration entraînent le paiement des hausses de prix et augmentent ainsi inutilement le prix du bâtiment.

A ce propos, on ne citera que pour mémoire l'accroissement vertigineux des intérêts intercalaires.

Au 31 décembre 1951, le nouveau bâtiment n'est toujours pas fermé et sa couverture pas terminée. En beaucoup d'endroits, les parties achevées se détériorent.

Le revêtement des façades devait être terminé fin août 1950.



L'année 1951 a vu modifier, sur vos instructions, les relations qui avaient existé depuis plus d'un siècle entre l'Institut et certains services relevant d'autres départements : le Directeur de l'Institut a été prié de rompre les contacts directs avec les divers services et administrations publiques auxquels le Directeur Général de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Enseignement moyen transmettra éventuellement les desiderata de l'Institut.

Ainsi doit s'alourdir encore la machine administrative, déjà si incapable de se mouvoir.

La décision a eu pour autre résultat de rendre responsables des problèmes si spéciaux de l'Institut, des fonctionnaires totalement ignorants des méthodes et des impératifs qui sont l'essence de son activité, autant que des premiers principes de la construction. Le Directeur de l'Institut a dû prendre note que M. L. Lefrancq, Inspecteur administratif, a pris part, hors de sa connaissance, à des réunions au Ministère des Travaux publics, où il représentait le Ministre de l'Instruction publique. Ces interventions dans des questions qui ne furent pas soumises au Directeur de l'Institut, dégagent entièrement la responsabilité de celui-ci à partir du 21 juin 1951.

Les positions prises par le délégué du Ministre de l'Instruction publique peuvent en effet avoir des répercussions extrêmement lointaines que ne pourrait pressentir cet agent, étudiant en droit arrêté dans ses études, que rien n'a préparé à s'occuper de constructions ou de problèmes scientifiques et qui est loin d'entrevoir le fouillis d'exigences de

l'Institut, exigences telles qu'elles requièrent souvent de longues réflexions de ceux dont elles sont l'occupation quotidienne. L'insouciance et la candeur avec lesquelles M. L. Lefrancq a accepté cette délégation sont la meilleure preuve que la gravité et la complexité des problèmes posés par l'Institut lui échappent, ainsi qu'à ses chefs immédiats.

o  
o o

Le 16 mai 1951; le Directeur de l'Institut a transmis copie d'un rapport de M. l'Architecte L. De Vestel au sujet du revêtement des façades du nouveau bâtiment.

Le 4 janvier 1951, par la lettre n° 0.61/6, il a proposé, pour mettre fin au gâchis actuel, de confier la conduite de l'ouvrage à un seul responsable qui rendrait compte après coup. Cette proposition a été rappelée le 25 mai 1951 par la lettre n° 10.202/1026 et le 9 août 1951, par la lettre n° 10.202/1495.

Au 31 décembre 1951, aucune réponse n'était parvenue.

o  
o o

A la même date, aucune réponse n'avait été faite non plus à la lettre du 9 décembre 1950, dans laquelle le Directeur de l'Institut faisait des suggestions pour l'achèvement de la façade sud, notamment en ce qui concerne le chiffre royal, à propos duquel des instructions étaient demandées.

Au 31 décembre 1951, aucune réponse n'avait été donnée à cette lettre.

o  
o o

Par une lettre du 24 juillet 1951, n° 10.101/1393, le Directeur de l'Institut signalait les retards en cascade dans l'exécution des entreprises d'achèvement du nouveau bâtiment et les difficultés dont ils étaient la cause pour l'Institut. Il priait de lui faire connaître la date à laquelle les nouveaux locaux pourraient être occupés. En fin d'année, aucune réponse n'avait été faite à cette demande de renseignements.

o  
o o

Les travaux suivants furent adjugés :

|  |      |               |
|--|------|---------------|
| 1) Laboratoires niveau + 40, 90 - Electricité  | Frs. | 298.272,00    |
| 2) Laboratoires niveau + 2, 50 - Parachèvement complet, y compris électricité et gaines de ventilation des hottes.                             | Frs. | 8.837.581,12  |
| 3) Laboratoires niveau + 36, 10 - Parachèvement complet, y compris électricité.  | Frs. | 6.918.797,62  |
| 4) Ascenseurs et monte-charge.   | Frs. | 20.364.710,00 |
| (engagement de crédit pour la première partie, à concurrence de<br>le restant devant faire l'objet d'un décompte après réajustement des prix). | Frs. | 10.006.410,00 |

|  |                 |
|--|-----------------|
| 5) Gros câblages et tableau général                                  | Frs. 571.247,00 |
| 6) Electricité conciergeries.  | Frs. 91.867,00  |
| 7) Remise en état chauffage partie supérieure<br>des Conservatoires. | Frs. 263.713,00 |
| 8) Chauffage rayonnant de la grande cage<br>d'escalier.              | Frs. 445.510,00 |

Les documents suivants furent remis en 1951 par M. l'Architecte L. De Vestel à M. le Ministre des Travaux publics en vue de l'adjudication :

- a) 7 mai 1951 : Laboratoire niveau + 31,30 : Parachèvement.
- b) 5 juin 1951 : Laboratoire niveau + 31,30 : Electricité.

Les renseignements qui précèdent ne concernent que la période s'étendant du 1er janvier au 21 juin 1951. Il n'est pas possible de faire rapport sur la période allant du 21 juin au 31 décembre 1951 en raison des instructions interdisant au Directeur de l'Institut tout contact avec les services étrangers. D'autre part, vous n'avez pas informé de l'évolution des travaux le Directeur de l'Institut, qui n'était plus autorisé à être représenté aux réunions de chantier, dont il s'est retiré le 21 juin 1951.

Il ne lui est donc pas possible non plus d'exposer les travaux à l'étude chez M. l'Architecte De Vestel au 31 décembre 1951.

o  
o o

#### Chapitre IV. - LES COLLABORATEURS.

Les cadres réduits du personnel scientifique de l'Institut ne permettant pas de grouper tous les spécialistes que requièrent les nombreuses branches de l'histoire naturelle, il s'est avéré nécessaire de faire appel, comme les années précédentes, aux connaissances de naturalistes belges et étrangers, ne faisant pas partie du personnel de l'Institut.

Pour parer, dans la mesure du possible, à cette pénurie de personnel, quatorze collaborateurs permanents et quinze collaborateurs occasionnels ont participé à l'étude et au classement des collections de l'Institut.

Une somme de Frs. 499.970,00 a été consacrée à leur rétribution.

L'insuffisance des crédits inscrits à cet article du budget a fortement ralenti l'activité de l'Institut et bon nombre de collections n'ont pu être étudiées ni classées faute de moyens financiers. Indépendamment de cette réduction, l'administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences s'est efforcée d'entraver le fonctionnement de ce rouage quasi séculaire. Il convient de noter cette action tendant à réduire l'activité scientifique de l'Institut et du pays.

o  
o o

Chapitre V. - LES PUBLICATIONS.

L'impression des Mémoires a pu être reprise après avoir été suspendue pendant plus d'un an à la suite de l'intervention de M. le Directeur Général de l'Enseignement supérieur et des Sciences, de M. le Secrétaire Général et de M. l'Inspecteur des Finances. L'impression des Bulletins fut aussi entravée par ces fonctionnaires.

Ces recueils défendent à l'étranger le renom scientifique de l'Institut et de la Belgique et contribuent au progrès des sciences naturelles dans une mesure malheureusement limitée par des crédits insuffisants.

Les ouvrages reçus en échange par l'Institut dépassent largement en nombre celui des publications qu'il a adressées aux institutions savantes du monde entier.

Une somme de Frs. 570.000,00 a été engagée pour l'impression des Mémoires. Il n'a pu être liquidé qu'une somme de Frs. 361.408,00 pour ces travaux en raison du retard provoqué par l'Administration centrale lors du renouvellement du contrat avec l'imprimeur.

Enfin, une somme de Frs. 339.540,00 a été consacrée à l'impression des Bulletins.

Au 31 décembre 1951, l'arriéré n'était pas encore rattrapé.

o  
o o

Chapitre VI. - DEPENSES POUR LE SERVICE DE DOCUMENTATION.

Une somme de Frs. 1.166.718,56 a été consacrée à l'achat de publications, à la continuation des abonnements et à la reliure.

Le nombre des volumes qui attendent d'être reliés est d'environ 50.000. Les crédits ne permettent pas de résorber cet arriéré. Aucune mesure ne peut être prise pour protéger cette fraction importante du patrimoine national. D'autre part, les documents entreposés dans des locaux inachevés et non équipés, sont exposés aux détériorations dues à la poussière et à l'humidité. Cette situation est conforme à celles signalées dans les rapports antérieurs.

o  
o o

Chapitre VII. - NOMINATIONS, MUTATIONS, DISTINCTIONS HONORIFIQUES, GRADES ET DISTINCTIONS ACADEMIQUES.

A. NOMINATIONS ET MUTATIONS.

Personnel scientifique.

G. F. de WITTE

Conservateur, mis en disponibilité par retrait d'emploi dans l'intérêt du service, à partir du 1er septembre 1951, par arrêté royal du 27 octobre 1951, par arrêté royal du 27 octobre 1951. Démission honorable de ses fonctions est accordée, pour cause de maladie, à partir du 1er novembre 1951. - Est autorisé à faire valoir ses droits à la pension de retraite. - Est autorisé à porter le titre honorifique de ses fonctions par arrêté royal du 19 décembre 1951.

J. COOREMAN

Naturaliste, promu au grade de conservateur adjoint, à partir du 1er mai 1951, par arrêté royal du 31 août 1951.

J. de HEINZELIN de BRAUCOURT. Naturaliste, promu au grade de conservateur adjoint, à partir du 1er mai 1951, par arrêté royal du 31 août 1951.

P. SARTENAER

Naturaliste stagiaire, nommé naturaliste à partir du 1er novembre 1950, par arrêté royal du 3 janvier 1951.

A. LEGUEBE

Licencié en sciences chimiques, désigné en qualité de bibliothécaire stagiaire par arrêté ministériel n° 1439 du 31 octobre 1950 est entré en fonctions le 22 janvier 1951.

Personnel administratif.

D. BODEUX

Rédacteur, promu au grade de sous-chef de bureau à partir du 1er janvier 1951 par A. M. n° 1516 du 29 novembre 1951.

M. ISTA

Rédacteur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

H. KNEIPE

Rédacteur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

A. VANDERWINDEN

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

R. DE BACKER

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

M. DISTELMANS

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.



L. CAMBIER

Commis temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

M. DUBOIS

Commis temporaire pour la durée de la présence à l'armée de M. M. Distelmans : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

R. VANDERVOORT

Dactylographe temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

C. ARCHAMBEAU  
(Mme. C. MICHEL)

Dactylographe temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

L. DECUYPER

Dactylographe temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

R. VAN VLASSELAER

Dactylographe temporaire : désignée par A. D. G. n° 2162 du 9 octobre 1951; entrée en fonctions le 1er septembre 1951.

Personnel technique.R. LIENARD

Chimiste temporaire : mandat prolongé jusqu'au 30 juin 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

J. VERBIST

Préparateur, promu au grade de préparateur-technicien à partir du 1er décembre 1951 par A. S. G. n° 1971 du 29 décembre 1951.

M. SPLINGAER

Apprenti-préparateur : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

M. MEISCH

Apprenti-préparateur : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

P. VERBIST

Apprenti-préparateur : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

L. VAN STIPHOUTD

Apprenti-préparateur : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

A. CUPPENS

Technicien-mécanicien-électricien temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

Personnel de surveillance et gens de service.J. SPLINGAER

Apprenti-préparateur temporaire, désigné en qualité de surveillant temporaire à partir du 1er janvier 1951 par A. D. G. n° 1444 du 8 mars 1951.

J. VANDERKELEN

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

O. VAN SEYMORTIER

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

G. DEBROUX

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

L. ROSY

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

P. GOUSSEAU

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

G. ROSY

Surveillant temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

J. E. SPLINGAER

Menuisier temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

H. VAN LINT

Imprimeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

E. RUELLE

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

P. VANDEVELDE

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

I. RAFART

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

V. BONJEAN

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

J. DEVESSE

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

Th. MOONEN

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

C. STUYVER

Chauffeur de chaudière à haute pression : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

F. COCRIAMON

Aide-chauffeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

P. SWOLFS

Aide-chauffeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

M. WODON

Aide-chauffeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

H. COCRIAMON

Aide-chauffeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

J. LEYS

Aide-chauffeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

- E. VANDERBECKEN Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- G. VANDERBECKEN Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- H. ORINCKX Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- F. PONCELET Nettoyeur de collections temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- A. VANTON Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- M. DECOSTER Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- F. VAN BELLE Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- J. HERMAN Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- A. VERLINDEN Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- A. VANDERCAM Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- G. SIMONART Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- A. HENRION Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- G. VAN BELLE Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- R. WANTE Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- J. DEVRIES Nettoyeur temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- Ph. STRUELENS Homme de métier : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- F. CANS Garçon de service temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.
- R. RENARD Garçon de service temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

J. REYNDERS

Garçon de service temporaire : mandat prolongé jusqu'au 31 décembre 1951 par A. S. G. n° 1365 du 17 avril 1951.

B. DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Personnel scientifique.

V. VAN STRAELEN

Directeur, promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 8 juin 1951.

F. TWIESSELMANN

Conservateur, promu à titre militaire, à la date du 1er novembre 1951, Chevalier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 15 novembre 1951.

Personnel de surveillance et gens de métier.

Ch. STRUELENS

Surveillant, promu à titre militaire, Chevalier de l'Ordre de Léopold avec Glaives par arrêté royal du 21 juillet 1951.

V. BRONZE

Surveillant pensionné, a obtenu la Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II, par arrêté royal du 8 juin 1951, à l'occasion de sa mise à la retraite, le 26 novembre 1948.

H. THUMELAIRE

Surveillant, a obtenu, à titre militaire, la Médaille commémorative de la Guerre 1914-1918 par arrêté royal du 17 août 1951; la Médaille de la Victoire par arrêté royal du 17 août 1951.

A. SIMON

Surveillant, a obtenu, à titre civil, la Médaille de la Résistance par arrêté royal n° 196 du 17 octobre 1951.

C. GRADES ET DISTINCTIONS ACADEMIQUES.

A. VAN DER CAMMEN Naturaliste, proclamé Docteur en Sciences géologiques et minéralogiques (grade scientifique) avec grande distinction.

Bruxelles, le 11 juin 1952,

Le Directeur de l'Institut,



*V. Van Straelen*